



La Bibliotheque Des Predicateurs

Qui Contient Les Principaux Sujets De La Morale Chrétienne, Mis par ordre
alphabétique

P - Z

Houdry, Vincent

Lyon, 1717

Peché Veniel.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-75888](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-75888)

lui-même, il est puissant par le secours que Dieu lui donne. *Essais de Sermons pour l'Avent.*

Combien une ame qui a perdu la grace par un peché mortel est digne de larmes & de compassion.

Prophete, qui avez versé tant de larmes sur la désolation de Jerusalem, & la destruction de son Temple, voici un bien plus digne sujet de lamentation & de larmes. Quand vous nous faites la peinture du renversement déplorable de cette ville infortunée, vous dites, qu'elle étoit autrefois si peuplée, & si opulente, & qu'elle est devenuë deserte par le massacre prodigieux de ses habitans; que celle qui dominoit sur tant de Provinces, a été assujettie au joug d'une cruelle servitude; que tout son ancien lustre, & tout son éclat s'est tellement effacé & évanouï, qu'on n'y voit pas la moindre trace de son ancienne magnificence, & que ses ennemis s'en étant rendus les maîtres, l'ont dépouillée de tout ce qu'elle avoit ramassé de plus rare & de plus précieux, pendant plusieurs siècles. Ne croyez pas, (dit Saint Jérôme) que la chûte épouvantable de cette ville malheureuse, soit le principal sujet des larmes de Jeremie: il portoit sa vûe plus loin, il déplorait encore plus le malheur d'une ame fidelle, qui est déchuë par son peché de l'état de grace, & qui a perdu en même temps toutes les vertus, & tout le mérite qu'elle avoit acquis par une longue pratique de bonnes œuvres. *Hic plangitur fidelis anima, que quondam plena fuit numerositate virtutum. Monsieur la Font.*

Comment. in c. 64. *Isaïe.* Suite du même sujet.

Un homme en peché mortel, est proprement un homme qui a perdu Dieu. Ah! si vous conceviez comme il faut ce que c'est qu'une ame qui a perdu Dieu, qu'une ame qui en a effacé en soi l'image & la ressemblance par ses pechez, qu'elle vous paroîtroit horrible & affreuse! Quelle crainte n'aurez-vous pas de la plonger dans un état si déplorable? Quel soin n'aurez-vous pas de l'en retirer promptement? Quel regret n'aurez-vous pas de lui avoir causé une mort si funeste & si effroyable? Non, ce n'est point sur la mort de ce parent ou de cet ami qu'il faut verser des larmes; il faut les réserver pour des sujets qui soient plus dignes de pitié. Voulez-vous sçavoir quelle mort merite vos larmes & vos sanglots? C'est la mort d'une ame qui a perdu son Dieu par un peché mortel. *Le même.*

Le malheur qu'attire le peché mortel sur celui qui le commet.

Peche mortellement, c'est tomber dans la plus honteuse des confusions, puisque d'enfans de Dieu que l'on étoit, & heritiers de son Royaume, l'on devient esclaves & enfans du demon. C'est contracter une laideur qui n'a rien de pareil: c'est s'engager à des tourmens qui passent tout ce que nous pouvons imaginer. C'est tout perdre, corps, ame, graces, merites, la gloire, le Paradis, un empire éternel, & Dieu même. C'est une trahison sans exemple, puisque nous trahissons celui à qui nous devons tout: c'est une perfidie inexplicable, puisque c'est fausser la fidelité que nous devons à ce Souverain Seigneur: c'est une rebellion inouïe, puisque c'est prendre les armes contre le Dieu du ciel & de la terre: c'est

une ingratitude déplorable, puisqu'elle est commise à l'égard de celui, à qui nous sommes redevables de tous les biens de la nature & de la grace: c'est une fureur exécrable, puisque c'est donner la préférence au demon au-dessus de Dieu. C'est fouler aux pieds le sang d'un Dieu versé pour nous avec tant d'amour: c'est une malice infinie, puisque c'est offenser une bonté qui n'a point de bornes: c'est un parricide, puisqu'il ôte la vie à celui qui nous la donne, & a bien daigné prendre le titre de notre Pere: c'est un crime de leze-Majesté divine, & un attentat incompréhensible, puisque c'est attenter à la personne d'un Dieu. *M. Boudon, l. intitulé: Le Chrétien inconnu.*

L'Ecriture sainte n'a point de terme plus expressif pour faire voir combien Dieu a le peché en horreur, que de l'appeller, *Abomination*, & ceux qui le commettent, *Abominables*. . . *Abominabiles facti sunt in studiis suis . . . in abominabilibus, quas fecerunt.* Je sçai bien que quand elle employe ce terme, c'est pour marquer de certains crimes plus énormes, tels qu'étoient ceux de Sodome & de Gomorrhe, qui attirerent le feu du Ciel, & tels que ceux qui obligerent Dieu d'inonder toute la terre par un déluge universel, comme pour laver les ordures abominables dont elle étoit souillée: mais cela n'empêche pas que tout peché mortel ne merite ce nom, & ne soit effectivement une abomination devant Dieu: *Filii abominationum sunt filii peccatorum.* Ce qui se peut entendre en deux manieres. Premièrement, par rapport à sa propre nature; parce que le peché mortel comprend une malice énorme & une difformité monstrueuse, comme étant opposé à la droite raison, & à la loi de Dieu; ce qui le rend abominable, c'est-à-dire, qu'il merite la haine & la détestation de tout le monde, comme il merite celle de Dieu. Il est abominable en second lieu, par rapport à son effet; parce qu'il rend odieux celui qui l'a commis, & que Dieu, qui ne hait aucun de ses ouvrages, & qui au contraire n'a que de l'amour pour toutes ses créatures, regarde le peché, & celui qui en est coupable, comme son ennemi, l'objet de son indignation, un vase de colere, ainsi que parle l'Apôtre; le sujet sur lequel il exercera une éternelle vengeance, à moins que le pecheur ne deteste lui-même son crime, & ne l'efface par les larmes de la penitence. Et ce qui renferme tout cela, un homme en état de peché mortel, est en horreur & en abomination aux yeux de Dieu. De sorte qu'on peut dire de tous ceux qui commettent un peché mortel, de quelque nature qu'il soit, ce que le Texte sacré dit d'un seul en particulier: *Abominabilis est apud Deum, qui hoc facit*: Celui qui le commet devient abominable devant Dieu, qui ne peut le regarder, sans que son cœur n'en conçoive toute la haine possible: ce qui devoit suffire, pour nous en inspirer les mêmes sentimens. *L'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, Sermon pour le dernier Dimanche après la Pentecôte.*

Le peché & le pecheur sont abominables devant Dieu. *Pf. 131. Ezech. 43.*

Eccl. 41.

Deut. 22.

PECHÉ VENIEL.
AVERTISSEMENT.

Nous avons déjà dit quelque chose du Peché Veniel, en parlant de la fidelité que l'on doit avoir dans les petites choses, & qu'il n'y a rien à négliger au service de Dieu. Ce qui n'empêchera pas que nous n'en parlions plus à fond & plus amplement en ce lieu, sous un titre différent. Je sçai bien que les Prédicateurs traitent assez rarement

rarement ce sujet au peuple, qu'ils se contentent de détourner du péché mortel par tous leurs Sermons, & qu'ils réservent cette matière pour les Maisons Religieuses, & pour les personnes qui font profession de dévotion. Mais comme nous avons entrepris de traiter toutes sortes de sujets, c'est aux Prédicateurs d'en faire le choix, & de les accommoder à l'état, & à la portée de leurs Auditeurs. Que s'il y a peu de Sermons sur ce sujet, en récompense, il y a une infinité de livres Spirituels qui nous fourrissent assez de matière pour remplir plusieurs discours tres-utiles.

J'ai remarqué qu'entre les Auteurs qui ont traité ce sujet, les uns se bornent à faire voir la griéveté du péché veniel, plus grande qu'on ne se l'imagine communément : les autres s'étendent sur ses effets, & sur les punitions qu'il nous attire en cette vie & en l'autre ; & les autres enfin s'efforcent de faire voir le danger auquel on s'expose de tomber dans le péché mortel, auquel il fraye le chemin. C'est pourquoi tous les matériaux que nous fournirons ici roulent sur ces trois choses.

Comme les Prédicateurs doivent exhorter fortement les Auditeurs à ne point mépriser & négliger les pechez veniels, je leur conseillerois aussi de ne point négliger cette matière, & de ne la point traiter légèrement, mais d'en bien faire concevoir l'importance ; puisque non seulement la perfection d'un Chrétien, mais le salut même dépend de la vigilance & du soin que l'on doit apporter à éviter jusqu'aux moindres pechez.

PARAGRAPHE PREMIER.

Divers Dessesins, & Plans de Discours sur ce sujet.

I.

C'EST une vérité constante, que vû la fragilité humaine, & le panchant que nous avons au mal, personne, sans une grâce & une faveur toute particulière, ne se peut garantir entièrement de ces sortes de pechez ; quelque soin, & quelque vigilance que nous apportions, il nous en échappera toujours plusieurs, puisque le S. Esprit nous avertit par la bouche du Sage, que le Juste, c'est-à-dire, le plus religieux observateur de la loi de Dieu, peche sept fois. Je crois qu'un des plus utiles desseins qu'on puisse prendre sur ce sujet, est d'attaquer le péché veniel dans sa source, & dans le principe, qui a coûtumé d'en faire commettre davantage : sçavoir, dans l'habitude, laquelle étant une fois déracinée, il nous en échappera moins par surprise, & nous en commettrons infiniment moins de propos délibéré. Pour ce dessein on peut faire voir : Premièrement, le mal que cause l'habitude qu'on contracte, & la liberté qu'on se donne de commettre le péché veniel, sans vouloir s'abstenir que du mortel. Secondement, combien il est facile de contracter une habitude si dangereuse, sans une vigilance toute particulière sur nous-mêmes. Ce sont les deux Parties de ce Discours.

Première Partie. Si le péché veniel considéré en lui-même est un grand mal, & plus grand que le commun des hommes ne s'imagine ; quel mal donc sera-ce que l'habitude dans ces sortes de pechez, si nous lui laissons prendre racine ? 1°. Elle nous les fera commettre facilement, sans scrupule, sans remords, à toute occasion, dans toutes les rencontres, pour le moindre sujet, & presque sans réflexion. Or en quel déplorable état cette multitude de pechez ne réduira-t-elle point une conscience ? dans quel danger de son salut, dans quelle indolence, & quelle insensibilité pour toutes les choses de Dieu ? Il faut faire voir à quel excès va cette multitude de pechez, que cette malheureuse habitude fait commettre contre Dieu par les manquemens de respect dans les Eglises, le peu d'attention dans nos prières, nos négligences à lui rendre nos devoirs, nos indevotions dans les exercices de piété, le peu de ferveur que nous apportons à son service, &c. Contre le prochain, combien de petits mépris des

Tome IV.

autres, combien de jugemens téméraires, de faux soupçons & sans fondement ? Combien de petites coleres, d'aigreur, de jalousies secrètes qui produisent cent petites médifances ? Combien de mauvais rapports que l'on fait des uns & des autres, tantôt de leurs paroles, & tantôt de leurs actions ? Combien de contestations, & de disputes dans la conversation, de mensonges légers, de railleries, de paroles indifferetes & inutiles ? &c. Combien de semblables pechez qui ne paroissent point au dehors, sinon par quelques indices que nous en donnons ? Combien de vanitez, de complaisances secrètes, de curiositez de sçavoir des choses vaines ? Combien d'estime de nous-mêmes, de réflexions sur nos bonnes œuvres, de respects humains, de recherches de nos aises, de perte de temps, d'amour propre ? &c. Ah ! qui en pourroit compter toutes les especes, dont les actes vont à l'infini, si nous n'en tarissons la source, qui est l'habitude que nous prenons à chaque péché en particulier, & qui a pour principe une habitude generale, de commettre librement & sans crainte tout ce qui n'est point péché mortel ; & par là toute notre vie n'est qu'un tissu continuel de pechez multipliez au-delà des cheveux de nos têtes. Il est vrai que c'est en matière legere, & que des milliers de pechez veniels n'en peuvent faire un mortel ; mais s'ils ne donnent point de crainte pour leur griéveté, dit Saint Augustin, ils doivent sans doute nous en inspirer pour leur multitude : *Si non expavescis quando appendis, expavesce quando numeras.* 2°. Le second mal que cause cette habitude, est qu'elle nous met dans l'impuissance de pratiquer aucune véritable vertu, puisqu'elle corrompt nos meilleures actions, par la vanité, le respect humain, & les retours sur nous-mêmes ; & au lieu d'en recevoir la récompense, nous ne devons en attendre que des châtimens. Elle empêche que nous acquerions aucun mérite ; & le peu de bien que nous faisons, est mêlé de tant de mal, que l'on peut dire que notre vie est comme ce champ dont parle l'Evangile, où l'ivraie empêche le bon grain de croître. 3°. Cette même habitude au péché veniel nous précipite tôt ou tard dans le péché mortel, pour les raisons que nous avons

M

marquées en plusieurs endroits de ce Traité.

Seconde Partie; c'est de faire voir combien il est aisé & même ordinaire de contracter une habitude si pernicieuse. 1°. Parce que comme les actes d'une vertu & d'un vice produisent naturellement une habitude, le péché veniel se commettant, sans crainte de la damnation éternelle, ce qui nous arrête dans les pechez mortels, & ensuite sans vigilance & sans précaution, produit bientôt cette habitude, & cette habitude portant à en commettre de nouveaux, l'un est ainsi réciproquement la cause, & l'effet de l'autre. 2°. Le penchant que nous avons au mal, & au dérèglement, fait que l'habitude s'en forme sans peine, au lieu qu'il y a de la difficulté à contracter une habitude au bien & à la vertu. 3°. Nous n'avons pas la même horreur du péché veniel, que nous avons du mortel, ce qui fait que la négligence à l'éviter nous y fait persévérer jusqu'à la mort, & cause souvent la mort de l'ame, &c.

I I.

Le péché veniel étant une maladie de l'ame, il a, en sa maniere, les mêmes effets sur cette ame, que la maladie corporelle a sur les corps. 1°. Elle lui fait perdre la beauté, & quoi qu'elle n'efface pas entièrement tous les traits que Dieu y a gravez de sa ressemblance, elle la défigure & l'altère. 2°. Elle l'affoiblit, & lui fait perdre la plus grande partie de ses forces; de sorte qu'elle se trouve incomparablement plus foible pour résister aux violentes tentations de l'ennemi. 3°. Elle la dispose à la mort du péché mortel, comme la maladie des corps est une voye qui les conduit au tombeau.

I I I.

1°. QUELQUE legeres que soient les blessures que le péché veniel fait à l'ame, elles l'affoiblissent, & diminuent ses forces pour résister à l'ennemi. 2°. Quelque legeres que soient ces taches, elles souillent l'ame, & obscurcissent sa beauté. 3°. Quelque pardonnables que soient ces fautes, elles sont punies severement en cette vie, & en l'autre.

I V.

1°. CE sont des fautes auxquelles il est dangereux de s'habituer. 2°. Ce sont des fautes legeres, qui enhardissent à en commettre de plus grandes & de plus grièves. 3°. Ce sont des fautes qu'on néglige, mais qui donnent un grand avantage à l'ennemi de notre salut.

V.

Le péché veniel est une disposition & un passage au péché mortel. 1°. Parce que le pecheur, à force de commettre des pechez legers, perd la crainte d'en commettre de plus griets, & passe ainsi des petites fautes aux plus grandes. 2°. Parce que la ferveur de la charité se refroidissant, Dieu réciproquement se refroidit à l'égard du pecheur, & retire ses graces qui soutenoient l'ame, & l'empêchoient de tomber dans les pechez les plus énormes. 3°. Parce que c'est une ruse du demon de ne nous solliciter d'abord qu'aux petits pechez, pour nous faire ensuite tomber dans les plus grands desordres.

V I.

On peut considerer le péché veniel sous deux rapports differens. 1°. Par rapport à Dieu qu'il offense, & faire voir l'outrage qu'il lui fait. 2°. Par rapport à l'homme qu'il rend coupable, & plus foible pour résister au mal, & aux tentations de l'ennemi.

V I I.

On peut s'arrêter uniquement à faire voir la griéveté du péché veniel. 1°. Griéveté par rapport au Maître que nous servons, en nous efforçant de donner quelque idée de sa

grandeur, de sa puissance, de sa bonté, de la multitude de ses bienfaits; d'où l'on peut conclure que le péché veniel, tout léger qu'il nous paroisse, est une rebellion, une ingratitude, & une injustice que nous commettons envers Dieu. 2°. Griéveté par rapport au sujet pour lequel nous l'offensons; s'il y alloit de notre vie, de la perte de tout notre bien ou de notre honneur, nous serions obligez de sacrifier tout, plutôt que de commettre la moindre offense; à plus forte raison, quand il s'agit d'un rien, de contenter une legere curiosité, ou quelque autre passion. 3°. Griéveté par rapport à la maniere dont nous l'offensons: car nous commettons ces sortes de pechez, souvent habituellement, toujours librement, quelquefois de propos délibéré, avec plaisir, en sa présence, sans respect pour ses ordres, & pour ses loix.

V I I I.

Quoi que les pechez veniels ne causent pas la mort de l'ame en demeurant dans l'ordre & dans le rang des pechez veniels; cependant ils nous mettent en danger de notre salut en trois manieres. 1°. Par leur nombre & leur multiplication, qui attire la colere de Dieu, & qui fait que Dieu retire ses graces, & son secours dans les occasions pressantes, où nous succombons aux tentations de l'ennemi. 2°. Par l'attachement qu'on a à de certains pechez, & en certaine matiere qui donne juste sujet de douter, si ce que nous appellons veniel, n'est point mortel. 3°. Par la difficulté qu'il y a de s'en tenir précisément au veniel, & ne point franchir les bornes qui separent le veniel du mortel.

I X.

TROIS choses sont extrêmement à craindre dans les pechez veniels. 1°. Leur nombre & leur multitude, quand on les accumule sans crainte, & de propos délibéré; parce que Dieu retire ses graces & ses secours, à mesure que nous les multiplions. 2°. Le compte exact qu'on en rendra au jour du jugement: *De verbo otioso rationem reddent in die judicii.* 3°. Leur force, c'est-à-dire, l'impression qu'ils font sur nous; ils nous affoiblissent, & font que nous succombons dans les occasions dangereuses.

X.

ON peut prendre pour sujet, & pour division d'un discours, ces deux veritez constantes, & qu'il est aisé de prouver par de solides raisons.

La premiere, qu'il est difficile que celui-là ne tombe en des pechez griets, qui fait peu de cas des fautes legeres: *Qui spernit modica, Eccli. 19. paulatim decider.*

La seconde, que celui qui apprehende jusqu'aux moindres fautes, n'est point en danger de tomber dans les plus grandes.

X I.

1°. LE péché veniel nous fait perdre de grands biens, les faveurs speciales, la protection singuliere, les caresses, & les consolations de Dieu. 2°. Il nous cause de grands maux, des peines dans cette vie & dans l'autre. 3°. Il nous dispose encore à de plus grands, sçavoir au péché mortel, qui est en effet le plus grand de tous les maux, & la source de tous les autres.

X I I.

COMME il est vrai de dire que le péché veniel est un milieu entre le souverain mal, qui est le péché mortel, & tous les autres maux du monde, on en peut inferer trois veritez, capables de nous en faire concevoir une juste crainte.

La première, est que tenant le milieu entre ces deux termes, par conséquent, après le péché mortel, il est le plus grand mal qui puisse être: ce qui nous en fait voir la malice & la griéveté.

La seconde, qu'il est un passage de l'un à l'autre, comme un chemin qui est entre deux villes, en fait aussi la communication. Ce qui nous montre le peril à quoi l'on s'expose, en le commettant avec si peu de précaution.

La troisième enfin. Que s'il n'est pas une

entiere separation de l'atme avec Dieu; comme le mortel, qui rompt absolument l'amitié qu'il a daigné contracter avec nous; il est du moins un obstacle à ses graces & à ses faveurs, & nous empêche de nous y unir étroitement, comme tout ce qui tient le milieu entre deux extrémités, empêche qu'elles ne se touchent: ce qui nous en découvre les plus pernicieux effets. Pris de l'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, Tome troisième des sujets particuliers.

PARAGRAPHÉ SECONDE.

Les sources où l'on peut trouver de quoi remplir ces desseins, & les Auteurs qui en traitent.

Les Saints Peres.

Saint Augustin, *tract. 12. in Joannem*, compare les petits pechez aux gouttes d'eau, qui étant multipliées font les grands fleuves; & aux grains de fable, qui nous accablent quand on en fait un monceau.

Le même, dans l'Épître 12. ad Seleucianum, se sert des mêmes comparaisons.

Le même, *lib. 50. Homil. 50.* fait voir combien ces fortes de pechez rebutent Dieu.

Le même, *l. de sancta Virginitate*, montre que personne n'est exempt de ces pechez legers qui échappent même à notre vigilance.

Le même, *lib. 2. de peccatorum meritis & remissione*, montre la même chose, & en rapporte les raisons fort au long.

Le même, *in Psal. 39.* expliquant ces paroles: *Super capillos capitis mei multiplicatae sunt iniquitates meae;* dit qu'on ne peut compter ces fortes de pechez, tant le nombre en est grand.

Le même, *in Enchirid. l. 8. c. 79.* fait voir qu'il y a des pechez qui nous paroissent legers, & qui sont grands aux yeux de Dieu.

Saint Gregoire, *Pastor. 3. part. admonit. 34.* montre que les pechez veniels conduisent souvent aux mortels, & avec quelle vigilance il les faut éviter.

Saint Gregoire de Nazianze, *in orat. de furo*, montre que les petits pechez dans les Religieux, paroissent plus difformes, que les grands crimes dans les gens du monde.

Saint Bernard, *Sermon. de triplici custodia*, montre la même chose.

Le même S. Bernard, *lib. de precept. & dispensat.* rapporte quels sont ces pechez veniels, & montre que ce sont de veritables pechez.

Le même, *in Sermon. De eo quod legitur in Job, in sex tribulationibus, &c.* fait voir avec quelle severité les pechez veniels qu'on n'aura pas expiez en cette vie, seront punis dans l'autre.

Le même, *Sermon. 1. in Convers. sancti Pauli*, montre que les pechez, quand on les commet de propos délibéré, & qu'on refuse de s'en corriger, sont des blasphèmes contre le Saint Esprit.

Saint Basile, dans une oraison, *de Peccato*, prouve fort amplement qu'il y a bien des pechez que nous croyons legers, & qui sont grands devant Dieu.

Le même, en l'Homelie septième, fait voir la difficulté de guerir une personne qui croit & qui dit qu'elle ne commet que des pechez veniels.

Saint Jérôme, dans une Epître qu'il écrit à un ami, pour l'instruire dans la science de la loi divine, montre que c'est un orgueil & une présomption de negliger les petits pechez; & rapporte les exemples de ceux qui ont été

Tom. IV.

severement punis en cette vie pour les avoir commis.

Saint Ephrem, *Tract. de Virtutibus & vitiis c. de Intemp.* exhorte fortement les freres à fuir les moindres pechez.

Saint Chrysostome, *Homil. 12. in cap. 7. ad Roman.* montre que le moyen de ne pas tomber dans les grands pechez, c'est d'éviter les plus petits.

Le même, *Homil. 8. in primam Epist. ad Corinth.* montre le danger qu'il y a de negliger les petits pechez.

Le même, *Homil. 60. in Genesim*, parle des peines dont les pechez legers sont punis dans l'autre vie.

Cæsarius Arelatenfis, *Homil. 29.* parle du peché veniel.

Richard de Saint Victor, *1. part. traite de la différence du peché veniel & du peché mortel.*

Gerfon, *part. 2.*

Grenade, *Traité de l'Oraison & de la Meditation, ch. 3. §. 1.*

Le Pere Gaudier, *lib. de perfect. natura & causis sect. 2. cap. 13. & seq.*

Alphonse Rodriguez, *Traité 1. ch. 9. & 10.*

Jacobus Alvares, *de extinct. vit. part. 1. lib. 1. cap. 6. & seqq.*

Franciscus Arias, *Tom. 2. cap. 8. & seq.* traite de tout ce qui regarde cette matiere.

Nicolaus Lancicius, *opusc. 16.* tout entier.

Bernardinus Rossignolius, *lib. 2. de Discipl. Relig.*

Le Pere Antoine de Saint Martin de la Porte, dans les conduites de la grace, *2. Part. Traité sixième.*

Le Pere de Saint Jure, *livre troisième de la connoissance & de l'amour de notre Seigneur, ch. 2.*

Hortus Pastorum, *Lect. 8. de orat. Domini. Morale Chrétienne, liv. 7. sect. 1. art. 9.*

L'Abbé de la Trappe, *Tome 2. des devoirs de la vie monastique, chap. 7. quest. 3.*

Le Pere Nepveu, *Reflexions Chrésiennes, Tome 1. pour le neuvième jour de Fevrier.*

Le même, *Tome 2. pour le 14. jour d'Avril.*

Le même, pour le neuvième jour de Juin.

Le même dans sa Retraite.

Le Pere Dozenne, dans la Morale de Jesus-Christ, où il parle du soin des petites choses.

Outre les Theologiens & les Casuistes qui ont traité ce sujet, il y a une infinité de Livres spirituels qui en parlent, & particulièrement tous ceux qui ont fait des Retraites. Monsieur de Sainte Marthe, au premier Tome de ses Ouvrages, en a un ample Traité.

M 2

Les Livres spirituels & autres.

Les Pédic-
ateurs 10-
cens.

Mathias Faber, in Dom. 4. post Pentecosten,

Tom. 2. Dans le Recueil des piéces présentées à l'Académie Françoise, en l'année 1701. il y a cinq Discours sur la négligence des petites choses, où il est aussi parlé des pechez legers & veniels.

Engelgrave, in Domin. 6. post Epiphaniam. Le Pere Girouff, & le Pere Bourdaloué dans le Carême, ont un Sermon du soin des petites choses, où il est aussi parlé du péché veniel.

Le Pere Maffillon, sous le même titre des petites choses.

Monsieur Joli, a un Sermon particulier du péché veniel.

Le Pere Valois, au quatrième Tome de ses Ouvrages a une vive exhortation sur ce sujet.

L'Auteur des Actions Chrétiennes, au premier Tome.

Le Pere de la Colombiere, au troisième

Tome, en a un Sermon entier.

Monsieur Lambert, Docteur de Sorbonne, dans ses Discours Ecclesiastiques, en parle au 24. Discours, sur la perfection de la vie Ecclesiastique.

L'Auteur des Discours Chrétiens, sur le vingtième Dimanche après la Pentecôte, dans la première Partie parle du péché veniel.

L'Auteur des Discours Moraux.

L'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, Tome 3. des Sujets particuliers.

Louis de Grenade, in Sylva locorum communium, tit. Peccatum veniale.

Summa Prædicantium, eodem titulo.

Peraldus, Tom. 1. c. 25.

Le même, Tom. 2. c. 20. où il parle de cinq choses qui sont à craindre dans le péché veniel.

Buæus, in Panario.

Labatha, Titul. Peccatum.

Ceux qui ont fait des Recueils sur ce sujet.

PARAGRAPHE TROISIEME.

Passages, exemples, & applications de l'Écriture sur ce sujet.

Delicta quis intelligit? ab oculis meis munda me. Psalm. 18.

Iniquitates mea supergressa sunt caput meum, & sicut onus grave gravata sunt super me. Psalm. 37.

Non est homo qui non peccet. 3. Reg. c. 8. Septies cadet justus, & resurget. Proverb. c. 24.

Qui spernit modica, paulatim decidet. Eccli. 19.

Qui timet Dominum nihil negligit. Eccl. 7. Offende mihi quantas habeo iniquitates. Jobi 13.

Omne verbum otiosum, quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii. Matth. 12.

Qui in modico iniquus est, & in majori iniquus est. Luc. 16.

Si quis superadificat super fundamentum hoc, aurum, argentum, lapidos pretiosos, ligna, faxum, stipulam, uniuscujusque opus manifestum erit: dies enim Domini declarabit. 1. ad Corinth. 3.

Uniuscujusque opus quale sit, ignis probabit. Ibidem.

In multis offendimus omnes. Jacob. 3.

Ece quantum ignis quam magnam sylvam incendit. Ibidem.

Non intrabit in eam aliquod coinquinatum. Apocal. 21.

Qui est celui qui connoît ses fautes? purifiez-moi, Seigneur, de celles qui sont cachées en moi.

Mes iniquitez se sont élevées au-dessus de ma tête, & elles se sont appesanties sur moi, comme un fardeau insupportable.

Il n'y a point d'homme qui ne soit sujet au péché. Le juste tombera sept fois, & se relevera autant de fois.

Celui qui méprise les petites choses, tombera peu-à-peu dans les plus grandes.

Celui qui craint Dieu ne néglige rien.

Seigneur, faites-moi connoître le nombre de mes iniquitez. Les hommes rendront compte au jour du jugement de toutes les paroles inutiles qu'ils auront dites.

Celui qui est injuste dans les petites choses, sera injuste dans les grandes.

Si quelqu'un bâtit sur ce fondement avec de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, du bois, du foin, de la paille; l'ouvrage de chacun paroîtra, & le jour du Seigneur declarera quel il est.

Le feu servira d'épreuve pour examiner l'ouvrage de chacun.

Nous faisons tous beaucoup de fautes.

Combien un petit feu, n'est-il pas capable d'allumer de bois!

Il n'entrera rien de souillé dans le Ciel.

Exemples de l'Ancien & du Nouveau Testament.

Punition de la femme de Loth, pour une legere desobéissance.

L'Ange du Seigneur ayant tiré Loth, sa femme, & ses filles hors de Sodome, que Dieu étoit prêt de réduire en cendres par le feu du Ciel, & leur ayant défendu de regarder derrière eux, pour voir ce qui se passeroit dans cet horrible incendie; à peine furent-ils hors de la ville, qu'un grand bruit s'éleve en l'air, les éclairs paroissent, les tonnerres grondent, les tourbillons d'un feu enflammé descendent, & il se fait un épouvantable bruit du côté de la ville, que ces fugitifs innocens avoient quittée. La femme de Loth épouvantée, & oubliant par une legereté, qui est ordinaire à ce sexe, l'ordre que les Anges lui avoient donné, de ne point regarder en arrière, & entendant le bruit & l'impetuosité des flammes, avec les cris de ceux qui en étoient dévorés tout vivans, elle tourna la tête pour voir ce qui se passoit derrière elle.

Mais en voulant voir ce spectacle de terreur, elle devint elle-même un spectacle effrayant; car elle fut changée sur l'heure en une statue de sel, qui a été comme un monument éternel, selon les paroles de l'Écriture, qui apprend aux hommes à quel danger ils s'exposent, lorsqu'ils ne peuvent se persuader qu'une faute qui paroît legere, pourra être grièvement punie.

Quand l'Écriture parle de la guerre qu'Ismaël & Isaac se faisoient étant encore jeunes, elle dit que ce n'étoit qu'un jeu, & par conséquent une guerre fort innocente. Sara même ne la regardoit que de la sorte; cependant elle ne la voulut pas souffrir, & elle obligea Abraham de chasser de sa maison le fils & la mere: à quoi Abraham consentit, prévoyant bien que l'un & l'autre pourroient quelque jour se faire une guerre plus cruelle;

Ce qu'Abraham & Sara jugerent de la guerre que se faisoient Ismaël & Isaac.

que ce qui n'étoit alors qu'un jeu, ne le seroit pas toujours ; & que la petite aversion qu'Ismaël avoit pour son frere, pourroit, en se fortifiant avec le temps, le porter à de plus grands excès. C'est le jugement qu'il faut faire des pechez veniels. Ce ne sont que des jeux, si l'on peut encore appeller jeu, ce qui offense la sainteté de Dieu ; mais du reste ce sont des jeux qu'il faut regarder comme les présages de tous les desordres, où nous tombons dans la suite de nos années ; comme des Ismaëls qui font la guerre à Isaac, & si nous ne les chassons de nos cœurs, se disposent à l'étouffer, sous prétexte d'un jeu peu criminel, & que nous croyons innocent.

Moïse & Aaron sont punis pour une legere defiance.

Les Israélites murmurent dans le desert, de ce que Dieu les y fait mourir de soif, & ne sachant où trouver de l'eau, ils ont recours à Moïse, & à Aaron : & ceux-ci à Dieu, qui leur montre un rocher, & commande à Moïse de le frapper avec sa baguette, pour en faire sortir une source, & contenter ce peuple. Moïse indigné de ce que ces rebelles l'avoient trop pressé, & plus encore de ce qu'ils s'étoient défiés de Dieu, après tant de prodiges, qu'ils lui avoient vû faire en leur faveur, se défie lui-même que Dieu puisse tirer un fleuve entier de cette pierre, & la frappe par deux fois, se devant contenter d'une. Dieu permit cette legere chute, afin que ce grand serviteur de Dieu reconnût qu'il étoit homme ; mais il l'en reprit, & l'en châtia même avec son frere Aaron, qui avoit eu part à cette faute ; & le châtiement fut, qu'ils furent exclus de l'entrée de la terre promise, pour laquelle ils avoient tant travaillé : Parce que vous m'avez offensé tous deux, leur dit Dieu, dans le desert de Sin, lorsque tout le peuple murmura contre moi, & que vous ne m'avez pas sanctifié dans une si belle occasion, mais au contraire, que vous vous êtes défiés de ma bonté, vous n'entrerez point dans la terre que je donnerai aux enfans de Jacob.

La punition des Betsamites pour avoir regardé l'Arche d'Alliance avec trop de curiosité & trop peu de respect.

Qui ne sçait pas ce qu'il en coûta aux Betsamites pour une legere curiosité ? Après avoir été privez de l'Arche d'Alliance pendant sept mois, qu'elle étoit demeurée parmi les Philistins, ils la reçurent enfin, & pour l'avoir seulement regardée avec trop de curiosité, & peut-être avec un peu trop de joye, Dieu fait perir de ce peuple plus de cinquante mille hommes. Et une autre fois, comme l'on transportoit cette même Arche d'un lieu en un autre, pour la placer plus honorablement, elle se trouva en danger de tomber par terre, à cause que les animaux qui traînoient le chariot où elle étoit, vinrent à se débattre brusquement : Oza, homme de distinction, qui la conduisoit, voyant qu'elle panchoit de son côté, la soutint de la main. Il est à croire que ce fut avec moins de reverence qu'il ne devoit, & pour n'avoir pas été assez religieux en cette action, qui sembloit tenir de la remerité, Dieu le fit mourir sur le champ, pour servir d'exemple à tout le peuple.

Ce qu'une petite vanité coûta à David.

David veut sçavoir le nombre de ses sujets. Les uns croient que ce fut par quelque sentiment d'avarice, pour en tirer un tribut ; les autres par quelque sorte de prudence, mais trop humaine, pour voir quelles armées il pouvoit mettre sur pied en cas de besoin, & d'autres plus probablement par un peu de complaisance, & de vaine gloire, pour sçavoir à combien de têtes il commandoit, &

combien de personnes dépendoient de lui ; mais tous tombent d'accord ; qu'il ne pecha que veniellement dans cette entreprise. Et Dieu sans avoir égard à sa priere, & à l'avou qu'il fait de sa faute, lui donne à choisir de la famine, de la guerre, ou de la peste. Et parce que ce Prince humilié, & soumis, s'en remet au choix de Dieu même, Dieu allume dans tout Israël une peste qui le désole ; & qui dans l'espace de trois jours enlevé jusqu'à soixante & dix mille ames.

Si nous pouvons juger de la griéveté qui se trouve dans les moindres pechez, par la severité avec laquelle nous sçavons que Dieu les châtie dans l'autre vie, nous le pouvons aussi par la maniere rigoureuse dont souvent il les a punis dans celle-ci. Nous lisons dans le quinzième chapitre du livre des Nombres, que quelques Israélites dans le desert ayant rencontré un homme qui ramassoit du bois au jour du Sabbath, ils s'en saisirent aussi-tôt & le menerent à Moïse & à Aaron, qui le renfermerent dans une étroite prison, jusqu'à ce qu'ils eussent consulté Dieu sur la punition qu'ils en devoient faire, & que Dieu fit entendre à Moïse : il faut que cet homme meure, & qu'il soit lapidé par les mains de tout le camp ; & aussi-tôt on le tira de sa prison, & il fut accablé de pierres par toute cette multitude, animée d'un saint zele de tirer vengeance d'un peché, qui ne pouvoit être que leger. Marie sœur de Moïse blâme la conduite de son frere, & en murmure ; la lépre s'attache aussi-tôt à tout son corps, en punition de cette liberté. Un Prophete fut déchiré par un lion, pour une legere complaisance qu'il eut pour un ami qui le convia à manger. Quarante-deux jeunes enfans furent dévorez par les ours, pour avoir perdu le respect à Elisée. Mais qui ne s'étonnera de voir le saint Roi Ezechias privé de ses tresors pour avoir eu quelque sentiment de vaine gloire en les faisant voir aux Ambassadeurs du Roi des Assyriens. Nous avons dans les livres saints, cent autres exemples de pareilles punitions pour des fautes de même nature.

Plusieurs autres exemples des punitions que Dieu tira pour des pechez qui paroissent assez legers.

Le demon sçut par des voyes insensibles corrompre Judas, dans la compagnie même de Jesus-Christ, & lui faire concevoir le dessein affreux de trahir, & de livrer son divin Maître. Quelle distance de la vertu d'un Apôtre à ce crime monstrueux, qui n'avoit jamais eu d'exemple, & ne peut avoir de semblable ! Mais rien n'est impossible au demon, quand il est aidé de notre mollesse, & en conduisant Judas de l'avarice au larcin, & du larcin au sacrilege, il le fit monter de degrez en degrez jusqu'au déicide. Encore tous les jours ne nous engage-t-il pas dans les mêmes routes ? D'abord ce n'est qu'une pensée involontaire, qui prévient notre réflexion ; bientôt après c'est une foiblesse qui nous échappe. Des pechez spirituels que nous nous dissimulons, viennent ensuite, & ils traînent après eux des prévarications exterieures, dont la malignité & le nombre vont toujours en augmentant. Enfin les tentations se rencontrent avec nos desirs, & consomment l'ouvrage d'iniquité.

Judas commença par de petits larcins, & par là en vint jusqu'à la plus détestable avarice.

Le Fils de Dieu ne pouvoit nous marquer davantage à quel point il est jaloux de l'obéissance qu'on doit rendre au moindre de ses commandemens, que par ces paroles étonnantes qu'il dit à Saint Pierre : Si je ne vous

La menace que le Sauveur fit à Saint Pierre, narquo combien le moindre

de sobriété
face lui
déplait.

lave les pieds, vous n'aurez point de part avec moi. Je m'abstiens, dit Saint Basile, de dire présentement que le sujet pour lequel il entendit de la bouche de Jesus-Christ une menace si terrible, ne fut point pour s'être rendu coupable de négligence, ni de mépris en la personne de son divin Maître; & que la résistance qu'il apportoit à ses ordres, étoit une marque du profond respect qu'il avoit pour lui: mais c'étoit un péché, quoi que léger, de refuser de lui obéir dans cette rencontre, & le Sauveur lui voulut faire connoître à quel danger on s'expose par les moindres pechez qui se commettent avec reflexion. Il n'y a personne qui ne sçache ce qu'un

mensonge couira à Ananias & à sa femme. Sans avoir une obligation étroite de donner leurs biens à l'Eglise, ils en apportent une partie à Saint Pierre, & ils réservent l'autre: mais en usant de réserve, ils usent de dissimulation, & veulent persuader à l'Apôtre, qu'il ne leur reste rien. C'est assez; à cette parole, l'Apôtre, de la part du Dieu vivant, prononce contre eux un arrêt de mort, & sans différer l'arrêt s'exécute. L'Ecriture ajoûte qu'un châiment si prompt & si severe, jeta la terreur dans les cœurs de tous les fideles, & leur fit redouter les moindres pechez. Plaise au Ciel que tant d'autres châiments nous inspirent la même crainte.

La punition d'Ananias & de Saphira.

Applications de quelques passages de l'Ecriture à ce sujet.

Ce qu'on peut dire à ceux qui sont tombés dans les plus grands desordres, pour avoir négligé les pechez légers.

Quomodo cecidisti de celo lucifer, qui mane oriebaris? Isaïe 14. On a vû dans les personnes les plus saintes & les plus vertueuses des changemens qui nous saisissent d'effroi, toutes les fois qu'on y pense, & nous nous étonnons qu'il y ait eu dans les Ordres les plus religieux des apostats, & des Saints transformez en demons. Ces changemens n'ont commencé que par de legeres fautes, dont ils ont négligé de se corriger, & de petits pechez les ont insensiblement conduits & précipitez dans le plus profond abîme des desordres. Je leur ferois volontiers la même demande que le Saint Esprit fait dans l'Ecriture au premier Ange: Quomodo cecidisti de celo lucifer, qui mane oriebaris? O vous qui brilliez comme un astre au plus haut des cieus, comment êtes-vous tombez? où sont ces principes de vertu qu'on vous avoit imprimé si profondément en l'ame? où sont ces sentimens religieux qui animoient, & qui regloient toute votre conduite? Vous paroissiez invulnerables, & vous voilà couverts de playes, & de playes mortelles. Vous paroissiez inébranlables, & vous voilà dans le précipice: Quomodo cecidisti? S'ils vouloient tous de bonne foi me répondre, tous confesseront qu'ils n'en sont venus à de telles extrémitez que par de premieres négligences, qu'ils ne comptoient pour rien d'abord, & dont ils ne prévoyoient pas les suites malheureuses.

Joann. 2. C'est par les pechez veniels, par ces langueurs fatales, dont nous ne nous apercevons pas, parce que nous ne les croyons pas dangereuses, que le demon nous fait tomber dans les plus grands desordres. Il en use à peu près comme ces hommes dont parle l'Evangile, lesquels ont coûtume dans leurs festins de faire servir le meilleur vin au commencement du repas, afin que les conviez s'en étant enyvrez, ne distinguent plus le méchant, qu'ils leur font boire à la fin. Le demon donc nous enivre d'abord de certains pechez veniels, de certains plaisirs, de certaines douceurs, de certains attachemens, qui ne paroissent pas être de consequence, & dans lesquels nous donnons d'autant plus aisément, que nous les croyons éloignez du grand crime. Voilà ce qu'on peut appeller le bon vin. Mais prenez-y garde, il ne nous les presente, qu'afin qu'en étant enyvrez, nous ne distinguions plus les grands pechez, les plaisirs, & les attachemens illicites qu'il nous réserve pour la fin.

de nous frayer le chemin du peché mortel par le veniel.

Le meilleur moyen d'éviter le peché mortel est de se précautionner contre les veniels.

Ecce nubecula parva quasi vestigium hominis ascendebat de mari... & facta est pluvia grandis. 3. Regum c. 18. Le peché veniel est semblable en cela, à la petite nuée du Prophete Elie, laquelle couvrit en peu de temps tout le ciel, & inonda toutes les campagnes qu'elle arrosa: ce qui l'obligea de dire au Roi, aussitôt qu'il la vit lever, de faire atteler son chariot, & de se sauver, pour éviter le grand orage. C'est ainsi qu'il se faut précautionner contre le peché, il ne faut pas attendre que la nuée soit grosse, & toute prête à fondre. Il ne faut pas attendre que nous soyons tombez dans le peché mortel pour le fuir. Il faut regarder la nuée lorsqu'elle n'est encore que petite, & fuir le peché veniel comme le présage d'une grande tempête. J'ai fait pacte avec mes yeux, disoit Job, qu'ils ne laisseroient entrer dans mon ame non pas même l'image d'une beauté mortelle, qui la pût exciter au peché: nous insinuant par là qu'un regard qui ne sera que veniel, est comme une étincelle de feu capable d'embraser l'homme entier.

bisfirmitas hæc non est ad mortem. Joan. 11. On peut dire de celui qui commet quelque peché leger & veniel, ce que l'Evangile dit du Lazare, que son mal n'est d'abord qu'une langueur, que cette langueur est suivie d'un assoupissement lethargique, & que cet assoupissement est enfin terminé par la mort. Ce n'est qu'une legerie infirmité qu'on néglige, & qu'on ne croit pas qui doive avoir de suite; cependant le mal s'augmente, les forces diminuent, la santé est alterée, & pour avoir négligé de remédier à un petit mal naissant, il nous conduit insensiblement au tombeau. Negigeriez-vous une étincelle de feu, si elle tomboit sur une matiere qui s'enflammât aisément? Une mauvaise pensée trouve cette disposition dans un cœur comme le vôtre; pourquoy en faites-vous donc si peu de cas?

Le peché veniel nous conduit insensiblement au mortel.

Le demon a coûtume

Omnis homo primum bonum vinum ponit, & cum inebriati fuerint, tunc id, quod deterius est.

Si quis superædificat super fundamentum hoc, aurum, argentum, lapides pretiosos, ligna, fanum, stipulam, uniuscujusque opus manifestum erit. 1. ad Corinth. c. 3. L'Apôtre en cet endroit marque assurément deux sortes de Chrétiens qui bâissent sur le même fondement, avec des matieres fort differentes: les premiers n'ayant bâti qu'avec de l'or, de l'argent & des pierres précieuses, n'ont rien à craindre, parce que leur édifice ne sera point détruit; au lieu que les autres qui auront bâti avec du bois, du foin, & de la paille, qui ne sont point des matieres assez solides pour résister au feu, souffriront quelque perte, qui ne les empêchera pourtant pas d'être sauvez, quoi qu'en passant par le feu. Ce qui signifie naturellement qu'ayant à souffrir quelque peine, ils éviteront la damnation;

Si une personne n'est pas damnée pour des pechez veniels, elle en est pourtant punie en l'autre vie.

De forte que leurs œuvres imparfaites, défectueuses, ou mauvaises, représentées par le bois, le foin, ou la paille, qui sont toutes matières combustibles, sont proprement les fautes venielles, qui méritent quelque peine, mais qui ne damnent pas.

Divisum est cor eorum, nunc interibunt. Osee 10. Leur cœur est divisé, c'est pourquoi ils périront. Avoir contracté une habitude à quelque péché veniel, on ne peut nier que ce ne soit partager son cœur. On dit qu'on aime Dieu, & qu'on ne voudroit pas l'offenser mortellement pour quoi que ce fût : mais on se réserve pourtant le droit de prendre tel ou tel plaisir, quoi qu'il y ait du péché, mais seulement léger & veniel. C'est sans doute traiter cette infinie & souveraine Majesté bien indignement, & avec un étrange mépris, vu qu'il ré-

moigne tant de fois par ses Prophetes, qu'il ne veut point qu'on lui donne son cœur à demi, & qu'il le veut tout entier, & que réserver une partie de ses affections pour le monde & pour la créature, c'est lui faire outrage. Et que faisons-nous autre chose par l'habitude & l'attache que nous conservons aux petits pechez, que nous voulons être de nulle importance, parce qu'ils ne font pas perdre la grace ? Nous disons, sinon de bouche, du moins de cœur, que Dieu se contente s'il veut de ce que je fais pour lui, je ne puis faire davantage. Ne devons-nous pas appréhender que Dieu ne dise de nous dans son jugement secret : Ces gens ne me veulent donner qu'une partie de leur amour, réservant l'autre pour le monde, qu'ils le gardent tout entier, je n'en veux point.

Le péché veniel partage notre cœur entre Dieu & la créature, quoi qu'il ne détruise pas la charité.

PARAGRAPHE QUATRIÈME.

Passages & Pensées des Saints Peres sur ce sujet.

Ista levia noli contemnere ; si contemnis quando appendis, expavesce quando numeras. Augustinus, tract. 1. in Epistol. Joan.

Nullum peccatum adeo parvum, quod non crescat neglectum ; non enim considerandum est quid fecerit, sed quem offenderit quam bonus est, quam benignus, quam pius. August. de Penit.

Nolite contemnere venialia, quia minima sunt ; sed timete, quia plura sunt. Idem, lib. de decem chordis.

Iniquitas omnis, parva magnave sit, puniatur necesse est, aut ab homine penitente, aut à Deo vindicante. Idem, conc. 1. in Psalm. 38.

Tu ne leve dixeris unde offenditur Christus, unde ad Dei judicium pertrahi habes ; numquid grave damnatum est, etiamsi non percas, vacua nave ad portum venire ? Idem, Serm. 29. super Cant.

Si curare parva negligimus, insensibiliter seducti, audemus etiam magna perpetrare. Greg. 1. 10. Moral. c. 14.

Qui minima peccata sero ac devitare negligit, à statu justitia non quidem repente, sed partibus, totus cadit. Idem, 3. part. Past. admonit. 34.

Dum per levia delicta desectimus, usu cuncta levigante, non timemus postea graviora committere. Idem, lib. 10. Moral. c. 14.

Scelus non nisi magnum peccatum dicitur, peccatum etiam quod leve est nominatur. Idem, lib. 6. in Reg.

Vinco maxima vincendus à parvis ; ardua indefessus excipero, & ad plana ignavus deficio. Hieronym. Epist. ad Demetr.

Mens Christo dedita aequè & in majoribus & in minoribus intenta est, sciens etiam pro verbo utioso reddendam esse rationem. Hieronymus, Epist. ad Heliodorum.

Sancta Paula Romana levia peccata ita plangit, ut illam gravissimorum criminum crederes ream. Idem, Epist. 27. ad Eustochium.

Nescio an possimus leve aliquod peccatum dicere, quod in Dei contemptum admittitur ; estque ille prudentissimus, qui non tam considerat quod iustum est, quam quis iusserit, neque quantitatem imperii, sed imperantis cogitat dignitatem. S. Paulin. Epist. 14.

Non facile provenit cuiquam tam incruenta victoria, ut inter multos hostes, frequenter quoque confectus, etiamsi sit liber à morte, sit quoque immunis à vulnere. S. Leo, Sermone 4. de Jejunio decimi mensis.

Eugiamus modica mala, magna siquidem ab illis nascuntur. Chrysost. in c. 7. ad Romanos.

NE regardez pas avec mépris les fautes venielles, & si leur griéveté ne vous touche pas, que leur nombre au moins vous épouvante.

Il n'est point de péché si léger qui ne devienne très-grievé quand on le néglige : car il ne s'agit pas de la chose qu'il nous fait commettre ; mais de celui qu'il nous fait offenser, qui est un Dieu bon, misericordieux, saint.

Ne méprisez pas les pechez veniels, parce qu'ils sont légers ; mais plutôt craignez-les, parce qu'ils sont en grand nombre.

C'est une nécessité absolue que tout péché grand ou petit soit puni, ou par la penitence de l'homme, ou par la vengeance de Dieu.

N'appellez pas legere une chose qui offense Jésus-Christ & dont vous serez responsable à son jugement ; n'est-ce donc pas un grand mal, encore qu'on se soit sauvé du naufrage, d'arriver tout nud au port ?

Si nous commettons les petites fautes avec négligence, bientôt nous commettrons les plus grandes sans scrupule.

Celui qui néglige d'éviter les plus petits pechez, & d'en faire penitence, ne perd pas la justice en gros, s'il est permis de parler ainsi ; mais il la perd en détail.

Pendant que nous nous familiarisons avec les petites fautes, nous tombons insensiblement par la force de l'habitude dans les plus grands pechez.

On n'appelle crime que ce qui est un grand péché ; mais quelque legere que paroisse une faute, on l'appelle péché.

Je dompte les grands obstacles, & je suis vaincu par les petits ; je marche d'un pas ferme dans les sentiers difficiles, & je tombe lâchement en beau chemin.

Une ame dévouée à Jésus-Christ est également attentive à éviter les grands & les petits manquemens, & se souvient toujours qu'il faudra rendre compte jusques à des paroles inutiles.

Paule, cette sainte Romaine, a pleuré les moindres pechez avec tant d'amertume, que vous eussiez dit à la voir qu'elle étoit coupable des plus grands crimes.

Pouvons-nous appeler léger un péché que l'on commet au mépris de Dieu ? Sans doute celui-là est très-fage qui ne considère pas tant ce qui est ordonné que celui qui ordonne, & qui fait bien moins d'attention à l'étendue de la loi, qu'à la dignité du Législateur.

Il arrive difficilement que l'on remporte une victoire assez heureuse, pour éviter malgré le choc & les efforts des ennemis ; je ne dis pas la mort, mais du moins quelques blessures.

Evitons les moindres pechez, puisqu'ils sont la source des plus grands.

Cavete ne quis parva reputet, quamlibet parva, si scienter delinquere convincatur. Bernard. Serm. 1. in Convert. S. Pauli.

A minimis incipiunt, & in maxima prorunt. Idem, de ordine vitæ & mor.

Qui ut filius, & non ut servus obedit Deo, etiam in minimis timet offendere. Basil. in procem. Regul. fusè disput.

Nullum sit omnino erratum quod parvi penas. Idem, de abdicat. rerum.

Timenda ruina multitudinis, est non gravitatis. Guill. Paris. lib. de virt. c. 23.

Quemadmodum ad virtutis tendentes culmen non à summis inchoant, sed à modicis, ut sic sensim ad aliora pertingant; ita qui dilabuntur ad vitia, non statim à magnis criminibus incipiunt, sed à modicis assuescunt, & ad maxima prorunt. Isidorus, de summo bono.

Gardez-vous bien de regarder comme une chose de legere consequence tout peché dans lequel vous convenez que vous êtes tombé librement.

Les plus méchans hommes, avant de commettre de grands crimes, ont commencé par les plus petites fautes.

Quiconque rend à Dieu une obéissance filiale, & non pas servile, craint extrêmement de l'offenser dans les plus petites choses.

Qu'il n'y ait pas un seul peché que vous regardiez avec indifférence.

Quoi que vous ne succombiez pas sous le propre poids du peché veniel, vous devez craindre de succomber sous leur multitude.

Il en est de ceux qui sont plongez dans le vice comme de ceux qui aspirent à la plus haute perfection; car de même que ceux-ci ne commencent pas par les vertus sublimes, mais y arrivent par degrez, ceux-là aussi ne commencent pas par les grands crimes, mais ils y tombent peu à peu.

PARAGRAPHE CINQUIEME.

Ce qu'on peut tirer de la Theologie par rapport à ce sujet.

Ce que c'est qu'un peché veniel.

I. 2. qu. 88. art. 1.

Pour s'exprimer simplement, & sans métaphore sur ce sujet, un peché mortel est celui qui nous fait déchoir de l'état de justice, & par conséquent, un peché, qui ne nous tire point hors de cet état, & ne nous ôte point la vie de la grace, ne peut être que veniel; parce qu'il doit être remis en cette vie, ou du moins dans l'autre, au lieu que le peché mortel merite naturellement la damnation. Saint Thomas enseigne que le peché mortel est opposé au veniel, en ce que le mortel établit un défaut interieur, qui détruit irréparablement le principe de la vie spirituelle, ou le principe de l'ordre, par lequel nous sommes rapportez à la dernière fin, & qu'ainsi le pecheur ne peut jamais plus se redresser de soi-même, parce que sa volonté en cet état est entièrement dépravée; & s'il se redresse, c'est par le secours d'un principe extérieur; c'est-à-dire, par la grace de Dieu, & non par un principe interieur. Le peché veniel, au contraire, ne cause qu'un dérèglement dans les choses qui sont ordonnées à la fin dernière. C'est aux Theologiens & non aux Prédicateurs d'examiner les différens sentimens qui partagent l'Ecole sur ce sujet; il suffit de sçavoir que le peché, quoi que veniel, est une offense de Dieu, d'où il s'ensuit: Premièrement, que c'est un mépris de cette souveraine Majesté, une ingratitude envers cette infinie bonté, un abus indigne de sa toute-puissance, une résistance à sa volonté toute sainte, une diminution de sa gloire. Secondement, il est vrai que ce n'est pas un égarement de la fin dernière, mais c'est un détour qui mène à l'égarement; ce n'est pas une rupture entière avec Dieu, mais c'est un refroidissement qui aboutit souvent à la rupture; ce n'est pas une perte de la grace, mais c'est un grand danger de la perdre; ce n'est pas une infidélité essentielle de l'ame à Dieu qui la qualifie du nom de son épouse, mais c'est une froideur, & une indifférence qui le blesse, & qui l'outrage, & pour tout dire en deux mots, le peché veniel est une action qui déplaît à Dieu. Troisièmement, il s'ensuit de là que c'est un plus grand mal que tous les maux des créatures joints ensemble; que les Saints aimeroient mieux perdre mille vies que d'en commettre un seul de propos délibéré; qu'on ne pourroit pas en conscience faire le moindre mensonge pour rendre à Dieu

la plus grande gloire; & que toutes les créatures devoient s'estimer heureuses de sacrifier leur être pour empêcher le plus petit peché veniel.

On peut remarquer trois sortes de pechez veniels habituels. Les premiers, sont des pechez d'attache, dont on conserve encore non seulement le penchant, mais aussi l'affection, avec le dessein de les continuer, après les avoir commis. Les seconds, sont des pechez de foiblesse, que l'on commet plutôt entraîné par le penchant de la nature corrompue, ou d'une mauvaise habitude, que par une pleine & entière volonté. On peut appeler les troisièmes, des pechez de nécessité, non qu'on les commette sans liberté; les Theologiens veulent seulement dire, qu'encore qu'il n'y en ait aucun en particulier que nous ne puissions éviter avec le secours du ciel, cependant, vu la fragilité humaine, il est moralement impossible de les éviter tous, à moins que d'être confirmé en grace comme la sainte Vierge.

Les dispositions des personnes qui commettent des pechez veniels sont aussi différentes que ces pechez mêmes. Ceux qui les commettent par affection, sont des gens qui veulent précisément se sauver; qui sous prétexte que les pechez veniels ne damnent point par eux-mêmes, ne veulent pas se priver de cent petites satisfactions humaines, qu'on ne peut prendre sans offenser Dieu légèrement; qui ne veulent ni se gêner autant qu'il seroit nécessaire pour les éviter, ni se faire assez de violence pour en fuir les occasions; ils les commettent avec vûe, délibérément, sans façon & scrupule; ils s'étourdissent sur ces fautes légères, & se font une fausse conscience pour vivre en repos là-dessus, en se persuadant qu'il leur est impossible de vivre autrement; & qu'ils ne risquent rien, on peu de chose, en vivant de la sorte. Pour ce qui est de ceux qui commettent des pechez veniels de foiblesse, même en grand nombre, ils ne laissent pas d'avoir un véritable desir d'avancer dans la vertu, & de se perfectionner tous les jours; mais ils sont si imparfaits, ils ont tant de penchant naturel aux biens sensibles, ils ont les passions si vives, ils ont contracté de si fortes habitudes à ces pechez légers, qu'ils ne laissent pas de tomber souvent; c'est pourquoi on peut appeler

Il y a plusieurs fortes de pechez veniels habituels.

Les différentes dispositions de ceux qui commettent des pechez veniels.

ler leurs pechez, pechez de foiblesse. Les troisiemes, sont les ames saintes qui ont toujours vécu dans une grande innocence, mais qui ne laissent pas de commettre par surprise quelques pechez veniels. Or il faut juger différemment de ces trois sortes de personnes, & leur donner des instructions différentes.

Les effets
du peché
veniel.

Le peché veniel cause, pour ainsi parler, du refroidissement dans le cœur de Dieu. C'est-à-dire qu'il fait que Dieu n'a pas pour une ame, qui se met si peu en peine de lui plaire, cette providence speciale qu'il a pour les ames fidelles, ni cette protection extraordinaire, & ce soin particulier qui l'applique à elles, pour éloigner les dangers, & pour empêcher ou affoiblir les tentations. Secondement, Dieu ne communique point ses secrets à ces ames tièdes, & froides en son amour, il ne leur fait point part de ses faveurs particulieres, comme sont l'esprit d'oraison, de recueillement, & d'union avec lui, une abondance de consolations, qui est suivie d'un goût merveilleux pour les choses de Dieu, & d'une grande facilité pour tous les exercices de la vie interieure; enfin, une certaine assurance morale qu'elles sont dans la grace. Troisiémelement, il les prive de ces lumières vives, & de ces graces fortes, sans lesquelles elles ne résisteront jamais aux tentations un peu pressantes: parce que ces graces étant des effets d'une bonté tendre, & d'une liberalité extraordinaire, il ne les accordera pas à des gens, qui chicanent, pour ainsi dire, avec lui, & se retranchent sur ce qui est d'obligation, sous peine de peché mortel. Quatriémelement, de plus il n'y a qu'à considerer les vengeances qu'il en tire sur la terre; mais particulierement dans le Purgatoire, où il les punit par des peines, qui ne cedent gueres dans leur violence à celles de l'enfer: car ces ames qu'il aime, & dont il est uniquement aimé, il les bannit de sa présence, tant qu'elles sont souillées d'un seul peché veniel, & si elles en demeuroient souillées pendant toute l'éternité, il les en banniroit pour jamais.

Combien
nous des-
honorons
Dieu par le
peché veniel.

Nous deshonorons plus Dieu par un seul peché veniel, que nous ne scaurons l'honorer par toutes les actions les plus saintes & les plus heroïques: la grandeur de Dieu, & la distance infinie qu'il y a de nous à lui, diminue beaucoup la grandeur du bien que nous faisons pour lui, & augmente infiniment la grandeur du mal que nous faisons contre lui. Quand nous le servons, nous faisons ce que nous devons, & toujours beaucoup moins que nous ne devons, & infiniment au dessous de ce qu'il merite; & quand nous aurions tout fait, nous serions encore obligés d'avouer que nous sommes des serviteurs inutiles: mais quand nous l'offensons, nous passons par-dessus des obligations infinies, que nous avons de le servir & de lui plaire, & par là même, notre ingratitude est en quelque maniere infinie, & nous lui déplaisons plus par un seul peché veniel, que nous ne pouvons lui plaire par tous les services que nous pouvons lui rendre.

La griéveté
du peché
veniel.

Encore qu'un peché ne soit que veniel, c'est un peché néanmoins, & une injure qui se fait à la divine Majesté, pour laquelle nous devons avoir tant d'amour & de respect, que quand il s'agiroit de procurer le salut de tous les hommes, il ne nous seroit pas permis de commettre la moindre faute. Ne dites point que la grandeur de Dieu ne lui permet pas

de faire état des petites choses: car elle vous permet beaucoup moins de les negliger, quand il les ordonne. Croiriez-vous qu'il n'est pas permis de commettre une seule negligence de cette nature, pour convertir toute la terre, & qu'un si grand bien n'égaleroit pas ce que vous appelez un petit mal? Apprenez de Saint Bernard, qu'il faut le sang d'un Dieu pour effacer cette tache, & qu'avec elle on ne peut entrer dans le Royaume des Cieux. Il est vrai que ce peché ne nous prive pas de la grace sanctifiante, non plus que de la charité, dont il ne fait que diminuer la ferveur & la perfection: mais il attriste le Saint Esprit, ainsi que parle le grand Apôtre, il remplit la conscience de tenebres, il empêche l'ame de s'avancer dans la vertu, & il engage insensiblement dans le peché mortel la personne qui s'y accoutume. Ajoutez que rien de souillé n'entrera dans la Jerusalem celeste; d'où il faut nécessairement conclure, que si les pechez veniels ne sont effacés en cette vie, il faudra que l'ame qui en est coupable, souffre dans le Purgatoire toute la peine qui leur est due.

Quelque corruption qu'ait mis le peché originel dans notre cœur, & dans notre esprit, il y a pourtant laissé des restes & des semences de raison, & de droiture, qui nous font toujours condamner les grands crimes dans les autres, & nous en inspirant de l'horreur, nous donnent aussi de la crainte de les commettre: mais en se familiarisant avec le peché veniel, qui a toujours quelque rapport avec le mortel, on s'apprivoise peu à peu avec lui; on le regarde d'abord avec moins d'horreur, on commence ensuite à en avoir moins de crainte, on s'accoutume à le regarder dans les autres avec moins d'indignation; on ne le voit plus comme quelque chose de si horrible; on y apperçoit même quelque chose d'assez agréable: enfin on vient jusqu'à le commettre sans peine, & même avec plaisir. Voilà les degrez par lesquels on tombe dans le précipice du peché mortel.

On s'apprivoise au peché mortel, en commettant le peché veniel.

Je n'avance pas ici la proposition de certains Docteurs, qui comparant la justice de Dieu avec sa misericorde, croyent que comme Dieu, par un effet de sa bonté, attache souvent notre prédestination à une bonne action de peu de consequence, comme à un verre d'eau donné par aumône: il peut de même, dar un effet de sa justice, attacher notre reprobation à un peché veniel; non qu'il nous damne pour un peché veniel, mais parce que pour punir la malice de ce peché, qui offense sa sainteté, & sa bonté, il permet que nous tombions dans des pechez mortels, après lesquels il nous reprove. Je n'explique point ici cette doctrine, je me contente de dire, que quand Dieu n'attacheroit jamais notre reprobation à un peché veniel, celui qui le commet perd du moins de grandes graces, qui lui seroient de grande importance pour son salut, & en perdant ces graces, nous tombons dans le peché mortel, qui cause la perte & la mort de notre ame.

Un peché veniel est quelquefois la cause de notre reprobation, & comment.

Telle est la conduite du demon pour nous faire tomber dans les grands crimes. Persuadé que nous ne voudrions pas nous jeter tout d'un coup dans le libertinage, il nous accoutume au peché veniel, pour nous conduire insensiblement au mortel. Il nous fait voir que ce qu'il demande, est en effet peu de chose; & ce peu étant une fois accordé,

Le demon nous conduit au peché veniel au mortel.

il nous fait comprendre, que puisque nous avons déjà fait ce pas qui n'est rien, nous en pouvons bien faire un autre, & que le mal n'en sera pas plus grand. A quoi il faut ajouter que comme nous avons dit la justice de Dieu cessant de donner des lumieres vivres & des graces fortes, punit souvent les premiers pechez par les suivans, & les petits par les plus grands, ceux qui ne font point de conscience des fautes legeres, se font dans la suite une conscience si large, qu'elle souffre sans peine les plus grands pechez. C'est ce que tous les Theologiens ont voulu marquer quand ils ont dit que les pechez veniels étoient des dispositions au peché mortel; parce que, selon la parole du Sage, celui qui negligé les moindres choses, tombera peu à peu dans les grandes: de sorte que si le mal que cause le peché veniel, ne nous en donne pas assez d'éloignement, il faut du moins apprehender le danger dont il nous menace; car si nous aimons le danger, c'est-à-dire, si nous n'avons pas assez grand soin de l'éviter, inmanquablement nous y perirons.

Il y a des pechez dont on peut raisonnablement douter s'ils sont mortels, ou seulement veniels.

Il faut concevoir qu'il y a des pechez dont on peut dire hardiment qu'ils donnent la mort; & d'autres si legers, que l'on peut assurer, que d'eux-mêmes ils ne font que veniels; mais qu'entre ces deux extrémités, il y en a un grand nombre qui approchent au moins fort du peché mortel, s'ils ne vont pas tout-à-fait jusques-là, dont il est bon que l'on ait sujet de douter, & qui apparemment sont en effet quelquefois mortels, quand on s'y porte avec une pleine & entiere volonté, quand on les fait de sang froid, & de gayeté de cœur, quand on les aime, & que l'on cherche même occasion de les commettre. Les parfaits qui n'agissent que par amour, tâchent d'éviter indifferemment tout ce qui déplaît à Dieu; mais il y a un grand nombre de foibles qui ont besoin d'être arrêtés par la crainte des peines éternelles, & qui comptent les pechez veniels presque pour rien; il est bon pour ceux-là qu'il y en ait plusieurs dont on puisse raisonnablement douter, s'ils ne sont point mortels, afin qu'ils apprehendent d'y tomber; car la liberté qu'ils se donneroient de les commettre, les mettroit en danger de tomber bientôt dans le peché mortel.

Tous les pechez veniels unis ensemble ne sauroient faire un mortel.

Quoi que le peché veniel soit une véritable offense de Dieu, cependant il est d'une autre espece, & dans un autre degré d'offense que le peché mortel; ce qui fait dire aux Theologiens, que des millions de pechez veniels, ajoutez les uns sur les autres, ne peuvent pas arriver à la griéveté d'un seul peché mortel, tant qu'ils demeurent dans le rang & dans le degré de pechez veniels, & que leur objet ne s'unit pas pour en composer un mortel; ce qui arrive en matiere d'injustice, dans laquelle cent petits larcins d'un sol, font un tort notable au prochain. D'où vient qu'ils s'unissent entre eux pour faire un peché mortel, ce qui n'arrive pas dans les autres actions, où la justice n'est point intéressée. Ceux qui contre le torrent des Docteurs sont d'une opinion contraire, se servent de l'autorité de Saint Augustin, qui dans plusieurs endroits de ses écrits, dit qu'il en est comme de plusieurs gouttes ramassées qui remplissent les fleuves, ou de petits grains de sable, qui dans une grande quantité ne laissent pas d'écabler celui qui en est couvert; mais toutes

comparaisons étant defectueuses en quelque point, ce saint Docteur ne veut dire autre chose, sinon que le peché veniel nous dispose au mortel, & nous y conduit enfin par voyes de disposition.

Quoi qu'il soit hors de doute que les pechez veniels à quelque nombre qu'ils puissent monter n'en peuvent faire un mortel, pour la raison que nous avons dite, il est néanmoins constant, & tous les Docteurs en conviennent; que celui qui ne voudroit s'abstenir d'aucun; & qui seroit resolu de les commettre tous en quelque matiere que ce soit, à mesure que l'occasion s'en présenteroit, en commettrait dès-lors un mortel, parce qu'il s'exposeroit au danger d'en commettre de mortels, & meriteroit que Dieu l'abandonnât en des occasions pressantes, où il auroit besoin de graces fortes pour ne pas succomber. On doit porter le même jugement de ceux qui ne s'abstiennent du peché mortel, qu'à cause qu'il est éternellement puni dans l'enfer, & qui sont dans la disposition de le commettre, si Dieu ne le punissoit que par des peines temporelles, & que c'est pour cela, qu'ils commettent toutes sortes de pechez veniels. Car cela veut dire, qu'ils ne se mettent gueres en peine de déplaire à Dieu, & de violer la justice, pourvu qu'ils évitent l'enfer; & ainsi il y a grand sujet de craindre, que ceux qui sont prêts à pecher de propos délibéré, pourvu que le peché ne soit que veniel, ne soient effectivement dans l'état horrible du peché mortel, sans amour de Dieu & de la justice.

Ce qu'on doit penser de ceux qui ne veulent s'abstenir que des pechez mortels.

Il faut sçavoir que trois choses sont absolument requises pour faire un peché mortel en quelque matiere que ce soit, dont si une seule vient à manquer, le peché qui seroit indubitablement mortel, si toutes les trois se rencontroient ensemble, n'est que veniel. La premiere, du côté de l'entendement une pleine advertance & reflexion de la raison: car une action qui se commet par premier mouvement, sans que l'entendement ait eu le loisir de réfléchir sur la malice de cet acte, ou par une ignorance qui n'est point affectée, ou dans le trouble qui ne laisse pas une entiere liberté, on ne peut dire que le peché soit autre que veniel. La seconde, du côté de la volonté, il faut un plein & parfait consentement du moins tacite: car si ce n'est que negligence à repousser la pensée du mal, si l'on est demi endormi, si aussi-tôt que l'on s'aperçoit que la chose est mauvaise, & défendue, on se désiste; le consentement n'a pas été parfait, & ce ne peut être peché mortel. La troisième enfin du côté de la matiere, comme dans le larcin, la médisance, &c. Ce qui seroit un peché grief dans une matiere importante, n'est qu'un peché leger en matiere legere.

L'on tombe quelquefois du peché veniel dans le peché mortel, & cette chute arrive pour l'ordinaire, ou par une volonté mal affectée, quand on prend une liberté avec cette disposition de cœur, que quand même elle seroit un peché mortel, on ne laisseroit pas de la prendre. Ou par une fin peu honnête, lors qu'on se propose dans ses paroles un esprit de seduction, ou par une conscience mal affectée, croyant faire un peché mortel, en poursuivant un dessein qui n'est en soi que veniel. Et enfin, quand on agit dans le doute actuel si ce qu'on fait est peché mortel, ou seulement veniel,

Ce qui est peché mortel de sa nature peut par accident n'être que veniel.

Comment un peché qui de sa nature n'est que veniel, peut devenir mortel.

veniel, ou bien si ce qu'on fait est permis ou absolument défendu, sans vouloir s'éclaircir sur son doute.

On peut pecher venielement en deux manieres.

Saint Thomas observe qu'on peut pecher venielement en deux manieres, par inconsideration, & par attachement. Par inconsideration, quand d'un premier mouvement nous nous laissons aller à quelque action trop libre, ou à quelque pensée trop vaine. Par attachement, lorsque sans perdre le respect & l'amour qu'on doit au Créateur, on conserve une espece de complaisance pour les créatures.

Confessios des pechez veniels sans amendement.

Il y a grand nombre de personnes qui n'ayant que des offenses venielles, ne s'approchent ordinairement du Tribunal de la penitence que par coutume, par maniere d'acquit, & par respect humain; elles les déclarent souvent sans douleur, sans resolution de se corriger; aussi sortent-elles du confessionnal com-

me elles y sont entrées; & si ces sortes de confessions ne sont point un abus du Sacrement, & par consequent un peché grief, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elles sont informes, comme parlent les Theologiens, c'est-à-dire, qu'on n'y reçoit ni le pardon de ses pechez, ni la grace du Sacrement. Et c'est l'opinion des Docteurs, qu'il vaudroit mieux ne se confesser d'aucun peché veniel, que de se confesser de tous, sans dessein de se corriger d'un seul. Il est vrai qu'on n'est pas obligé absolument de les déclarer en confession; mais dès lors qu'on les soumet aux eies, on doit indispensablement travailler à s'en défendre, & à en concevoir une veritable douleur, & c'est à quoi les personnes devotes, qui frequentent les Sacremens, doivent faire une serieuse reflexion.

PARAGRAPH E SIXIEME.

Les endroits choisis des Livres spirituels, & des Prédicateurs modernes sur ce sujet.

Le peché veniel n'est point un si petit mal qu'on se l'imagine par rapport à Dieu.

Il n'y a dans le peché rien de petit par rapport à Dieu; tout ce qui l'offense est énorme. Mais ce qui diminue en nous les fautes que nous appellons legeres, c'est la legereté des peines qui y sont attachées, ou une entiere esperance d'impunité. Accoutumez à ne juger des choses que selon nos interets, nous ne nous sommes point ici démentis. Nous mesurons le peché, non sur sa malice & sa griéveté naturelle, mais sur les malheurs qu'il nous cause; nous ne regardons point la sainteté de Dieu qu'il outrage, & qu'il blesse, nous ne regardons que nous qu'il afflige, & qu'il accable. Le peché ne nous paroît plus ou moins énorme, qu'autant qu'il nous est plus ou moins funeste. Le nom même, qu'on donne aux grands crimes, semble être imposé par la seule cupidité, & nous ne les appellons mortels, que parce qu'ils nous damnent & nous donnent la mort. Mais si nous pouvions regarder un moment le peché avec des yeux purs & desintéressés, nous découvririons jusques dans les plus legers, des taches & des noirceurs capables d'attirer sur nous les maledictions de Dieu, si sa justice ne se relâchoit de ses droits, & n'avoit égard à notre foiblesse.

Pris du Recueil des Pièces presentées à l'Academie Françoise, en l'année 1701. Discours premier.

L'habitude dans le peché veniel dispose à en commettre de mortels.

Non seulement on s'expose aux grandes chûtes, quand on demeure dans l'habitude des fautes legeres. On peut dire même que l'on fait dans cette disposition tout ce qu'il faut pour faire tomber. Loin d'affoiblir la cupidité, on y ajoute un nouveau poids, & on lui donne de nouvelles forces. On n'oppose à l'ennemi qu'un cœur desarmé, & tout dispose à être vaincu; au lieu d'éloigner le mal, on va au-devant. On entretient les pechez legers comme autant d'étincelles qui servent à allumer le feu qui doit nous consumer; on dresse & on bâtit de ses propres mains l'édifice de l'iniquité; on agite son foible cœur, & on l'aide à faire éclore le crime; on excite les vents, & on appelle, pour ainsi dire, les tempêtes: faut-il s'étonner qu'on fasse naufrage? Le même.

D'où vient que nous ne concevons pas assez la malice & la griéveté des pechez veniels.

Seduits par l'artifice du demon, il arrive presque toujours, ou que nous les mettons auprès des crimes dont l'énormité monstrueuse les efface, ou que nous les confondons avec ces fautes journalieres qui surprennent la vigilance la plus exacte, & qui s'expient

par l'oraison du Seigneur, & par les aumônes. Ce n'est pas ainsi qu'en juge le Dieu de justice & de verité. L'homme envisage ses desobéissances par leur surface extérieure; Dieu en approfondit toute la malice, il en développe les causes, les effets; elles se montrent à ses yeux dans leur difformité naturelle: il voit qu'elles sortent d'un fond d'insensibilité pour ses graces, & d'indifference pour ses volontez. Le même, deuxième Discours.

Le pecheur ne se déregle d'abord que par de petites fautes; comme il n'impose en effet, chaque jour que de legers fardeaux à sa conscience, il l'accoutume ainsi peu à peu à porter tout le poids de l'iniquité: & tandis que les plus insignes coupables trouvent dans leurs crimes un utile supplice, qui les presse d'en sortir; celui-là au contraire, trouve dans ses chûtes un repos funeste, qui l'invite à y demeurer. Heureux encore s'il pouvoit s'en tenir au degré de malice, où il est tombé; mais hélas! la passion qui a une fois franchi les bornes de l'innocence, ne s'en tiendra point à ce premier pas. La corruption qui a commencé à s'insinuer dans l'ame, gagnera toujours plus avant, si on n'en arrête promptement le cours, & l'homme deviendra toujours plus coupable, dès qu'il ne se mettra pas en peine de devenir plus saint. Le même, troisième Discours.

L'on passe facilement des pechez legers aux plus griés.

Le tentateur ne propose pas tout à coup à l'homme fidele le meurtre & l'apostasie. Il y a trop loin de la vertu au crime, pour passer de l'un à l'autre sans aucun milieu. La chute la plus subite a ses préparations; il se contente d'étudier les inclinations que le peché a mises en nous, & il les favorise avec tant d'art, que d'un leger mouvement qui s'élève contre la raison, il fait naître d'horribles excès. Cain pouvoit étouffer sans peine l'envie maligne qui commençoit à troubler son cœur; il la méprise; l'esprit de malice qui ne negligé aucun avantage, recueille cette semence de mort & la cultive. Sous sa main détestable elle croît peu à peu, l'envie change de nature, & devient haine & fureur. Alors il pousse Cain dans le parricide, & lui ayant inspiré assez de barbarie pour le commettre, il lui donne assez d'impudence pour le nier. Le même, deuxième Discours.

Le demon ne nous porte pas tout d'un coup aux plus grandes pechez, mais commence par les plus petits.

Qu'y a-t-il de plus dangereux qu'un état qui nous approche insensiblement du mal

De l'état habituel

dans quel-
ques pe-
chez ve-
niels.

qui nous ôte l'horreur des crimes, qui enhardit la volonté à les commettre, & qui dispose le cœur à s'y attacher? Etat où se livrant au peché sans remords, on les confesse sans repentir, & où le pecheur se flate toujours de pouvoir se convertir quand il voudra, passe ses jours & ses années sans le vouloir. Telle est la disposition de ces personnes imparfaites, ou pour mieux dire, de ces cœurs à demi corrompus, qui disputent sans cesse entre la loi & la dispense, qui se partagent entre les grands & les petits commandemens, & qui tâchent de faire une espee de composition avec le Seigneur, & sous prétexte qu'ils lui obéissent en quelques points importants, se font un titre pour lui déplaire dans tous les articles qui sont de moindre conséquence. Etat souvent plus desesperé que celui des plus déterminés pecheurs, & où l'on se trouve enfin plus éloigné du salut, que si l'on étoit d'abord entré dans les voyes les plus criminelles. S'il y a en effet un peril certain dans les plus grands crimes, il y a aussi une ressource assurée. La seule honte qui les accompagne, suffit souvent pour en défendre; & si la violence de la passion nous y entraîne, les remords de la conscience suffisent pour nous en tirer, & comme on ne peut vivre tranquillement dans le crime, on fait du moins de temps en temps quelque effort pour n'y pas mourir; mais le pecheur qui ne commet d'abord que de petites fautes, est privé de cet avantage. *Le même.*

Est les pe-
chez font
on partage
l'amour
qu'on ne
doit qu'à
Dieu, avec
les créatu-
res.

Que sont toutes ces petites infidelitez que vous commettez chaque jour, sinon autant d'injustes réserves d'un cœur, qui commence à se partager, & qui donne aux créatures une partie de la tendresse, qu'il doit toute entière à son Créateur? Comment prétendez-vous accorder ensemble le zele de l'amour de Dieu, avec l'indifférence que vous avez pour sa gloire? être animé d'une vertu qui ne respire qu'à plaire à cette infinie bonté, & demeurer dans une négligence tranquille qui ne se soucie point de l'offenser? Si le feu de l'amour divin est allumé au dedans de vous, pourquoi ne consume-t-il pas tout ce qu'il y a d'impur dans votre ame? Et si l'inclination la plus forte de votre cœur est la charité, pourquoi se laisse-t-elle vaincre par tant d'attachés? L'amour, dit l'Apôtre, est l'accomplissement de la loi; & comment pouvez-vous dire que vous aimez Dieu de tout votre cœur, tandis que vous lui desobéissez en mille occasions, & que vous n'observez sa loi qu'en partie? *Le même.*

Tous les
pechez font
grands par
rapport à
Dieu.

Vous ne tombez; dites-vous, qu'en des fautes legeres, & vous ne voudriez pas offenser le Seigneur dans aucun des articles essentiels. Mais que veut dire ce langage? n'est-ce pas là le sentiment d'une ame tiède & languissante, à qui les choses commandées ne paroissent indifférentes, que parce que les ordres de celui qui les commande cessent de lui être chers; & qui n'attribue de la petitesse aux offenses qu'elle a commises, que parce que l'éloignement qui est entre Dieu & elle, fait disparaître à ses yeux la grandeur de celui qu'elle a offensé? Tous les pechez ne sont-ils pas grands après tout, puisqu'ils attaquent une Majesté qui est infinie? ne sont-ils pas tous opposés à la sainteté de Dieu? n'outragent-ils pas tous sa puissance? ne combattent-ils pas tous sa bonté? ne lui ravissent-ils pas tous son honneur? ne diminuent-ils pas sa gloire? n'ar-

rêtent-ils pas le cours de ses graces? &c. *Le même.*

De quelque nature que soient les pechez, ne sont-ils pas tous des œuvres de tenebres, & qui portent aussi toujours avec eux quelque obscurité? Ce ne sont d'abord, à la vérité, que de legeres vapeurs qui s'élevent peu-à-peu du fond d'une conscience impure, mais qui s'unissent en si grand nombre, qu'elles forment enfin un nuage épais, capable de dérober la vûe du Soleil de justice. De là cet obscurcissement d'esprit, qui ôte le discernement du bien & du mal, & qui confond les vertus avec les vices. De là cette fausse securité, qui affermit ceux qui sont habituez à ces sortes de pechez contre les menaces du Seigneur, & les fait courir avec d'autant plus de précipitation à leur perte, qu'ils en voyent moins le danger. *Le même.*

Les pechez
veniels
obscurcissent
les lumieres de
la grace

Comme les petits pechez ne pesent point à une ame tiède & négligente, elle s'en charge presque toujours en quantité; & elle les multiplie à toutes occasions, & à tout moment; elle les commet sans reflexion, & sans repugnance; & l'iniquité croissant ainsi sans cesse de plus en plus, il arrive enfin que ce qui étoit d'abord méprisable pour la petitesse, devient accablant par la multitude. C'est ainsi que se forment les plus grands pecheurs. Tel s'est élevé à une haute fortune par les injustices, qui n'a commencé que par de petits larcins, qu'il a réitérez plusieurs fois, & dont chacun lui a paru peu de chose: il s'est d'abord justifié à lui-même son crime, sous prétexte qu'il ne prenoit que le nécessaire, & il y a joint peu à peu le commode & le superflu. Le desir de se tirer de la misere lui a fait croire au commencement qu'il n'y avoit pas grand mal à prendre quelque chose du bien d'autrui, & il se flate maintenant qu'il n'y a point de peché à le retenir sous le même prétexte. *Le même.*

Les petits
pechez font
à craindre
pour leur
nombre,
s'ils ne le
font pas
par leur
grieveté.

Qui ne sçait qu'une des plus dangereuses, & des plus ordinaires illusions de la vie, c'est de croire que toutes les fautes que nous commettons sont legeres? Comme ce sont des productions de notre amour propre, nous ne sçaurions presque nous résoudre à les haïr, ni prononcer condamnation contre elles, de peur de nous condamner en même temps. Ne pouvant ôter au peché la laideur qui nous le fait paroître affreux, nous tâchons au moins de le colorer par quelque excuse, pour nous la rendre plus supportable, & si nous ne sommes pas assez temeraires pour soutenir que nos actions sont innocentes, nous sommes assez artificieux, pour faire voir qu'elles ne sont pas des plus criminelles... Chacun ne trouve énormes que les pechez dont il est exempt, & regarde comme leger tous ceux où il tombe. Et s'il est vrai que les plus grandes fautes nous paroissent petites dès que c'est nous-mêmes qui les commettons, de quelles fautes serez-vous exempt; si vous êtes disposé à n'éviter que les seules que vous croirez grandes? *Le même.*

On se persuade aisément que les fautes que nous commettons sont legeres.

Les petites fautes, où tombe sans cesse l'homme négligent; petites, il est vrai, en apparence, & grandes par les dangers à quoi elles l'exposent: ces fautes moins legeres par elles-mêmes, que par l'adresse qu'il a de se les déguiser; qui en suspendra le cours? Sera-ce l'honneur, le devoir? il ne croit pas qu'elles y puissent donner atteinte, & il se flate d'être innocent, parce qu'il pourroit être plus coupable. Sera-ce l'injustice de ces infidelitez?

Les petites
fautes
que nous
regardons
comme pe-
tites, font
souvent
grandes en
elles-mêmes.

infidélité? elle ne frappe pas assez ses yeux pour émouvoir son cœur; la blessure lui seroit sensible, si elle étoit mortelle... Dieu l'a dit, celui qui se néglige, trouvera un précipice au bout de la carrière, où il court avec tant d'assurance, & la dernière chute qui le brûlera ne sera que la suite des chutes fréquentes, dont il n'a pas eu soin de se relever. *Le même, Discours quatrième.*

Les petits pechez diffèrent à en commettre de plus grands.

Dans la discipline des mœurs, ainsi que dans le cours de la nature, on ne se porte pas tout-à-coup aux extrêmes... Tels troubloient à l'aspect d'un abîme profond, qu'il le regardait d'un œil plus rassuré, pour l'avoir souvent envisagé de près. Celui-ci est curieux, écoute ses doutes sur des mystères qu'il doit reverer; il sera quelque jour incrédule, & ne doutera plus. Celui-là rougissoit de ses plus secrètes foiblesses; il ne tiendra pour foiblesse que d'avoir rougi. Remontez à la source des plus fameux fleuves, c'est un ruisseau sans nom; cherchez la cause d'un incendie, c'est une étincelle. Un vain retour sur soi-même, une vaine complaisance, sont d'ordinaire les premiers anneaux de la chaîne qui nous accable. *Le même.*

La facilité à commettre des pechez veniels nous cause de grands maux.

Le premier effet que cause notre négligence à éviter les pechez veniels, c'est d'étouffer dans l'ame les mouvemens de cette crainte religieuse, qui est le fondement de la sagesse; & rien n'est plus sensible que cette vérité. Les lumieres de notre Religion ne nous permettent pas d'ignorer que nos plus legeres fautes déplaisent à Dieu; si nous avions une véritable crainte de lui déplaire, négligerions-nous d'éviter ces fautes? notre hardiesse à les commettre, qu'est-elle autre chose qu'une revolte de notre ame, qui commence à secouer le joug de cette crainte? Un autre effet de cette négligence, c'est qu'elle diminue en nous l'horreur qu'une éducation Chrétienne nous donne pour le peché. Les fautes les plus legeres ont toujours une liaison & un rapport avec l'iniquité; quand nous nous les permettons, nous nous familiarisons, pour ainsi dire, avec elle; cette dangereuse familiarité dissipe peu à peu l'horreur que nous avons pour le crime. Les yeux de l'ame s'accoutument à la difformité du vice, comme les yeux du corps à la laideur des objets sensibles. Tels sont les effets de cette négligence, dont nous redoutons si peu les suites. Voilà de quelle maniere elle commence à détruire en nous les plus solides fondemens de la piété. La crainte de Dieu affoiblie, l'horreur du vice diminuée, le feu de la charité ralenti, quel plus grand acheminement de l'ame vers le desordre! *Le même, Discours 5.*

Le peché veniel est une offense de Dieu.

Le peché, tout veniel qu'il est, offense Dieu. En faut-il davantage que cette parole bien méditée, pour faire sur une ame chrétienne les plus fortes impressions? Il offense Dieu, c'est donc une injure faite à cette majesté toute-puissante; il offense Dieu, c'est donc une revolte contre cette grandeur souverainement dominante; il offense Dieu, c'est donc un mépris de cette bonté infiniment liberale & bienfaisante; il offense Dieu! arrêtons-nous là, & tâchons à le bien sentir, en deux mots. Voilà de quoi reformer nos idées, de quoi redresser notre conduite, de quoi réveiller toute notre attention, de quoi ranimer toute notre ferveur. Car puisque le peché veniel offense Dieu, & pour ainsi parler, puisque c'est le mal de Dieu, je dis que c'est un mal au-

Tome IV.

dessus de tous les maux de la nature: pour quoi? parce que c'est un mal essentiellement opposé à Dieu, ce que ne sont pas tous les maux de la nature. *Le Père Valois, quatrième Tome de ses Oeuvres Spirituelles, Exhortation sur le peché veniel.*

De ce principe il s'enluit, que quand il s'agiroit du renversement de toute une maison, de tout un Etat, du monde même; & que pour faire cesser les fleaux qui ravagent les familles, les Provinces, les Royaumes, guerres, pestes, famines, il tienne seulement à un peché veniel, commis pour une seule fois, & même un moment après réparé par une satisfaction éclatante; je dis qu'il vaut mieux que les familles tombent, mieux que les Provinces soient dépeuplées & ravagées, mieux que les Royaumes, que les Empires, que le monde entier perisse. Il y a encore plus; tant de pecheurs sur la terre s'engagent dans la voye de perdition & se damnent; tant de justes marchent dans la voye du salut & se perdent souvent; tant de reprovez souffrent dans l'enfer, & y souffriront toujours; tant de Bienheureux dans le Ciel jouissent de la recompense, & d'une recompense éternelle. Ce sont des ames précieuses à Dieu, & si précieuses, qu'il les a rachetées de tout son sang: Or que dans un système imaginaire; un peché veniel me suffise pour convertir tout ce qu'il y a sur la terre de pecheurs, & pour les ramener à Dieu; pour maintenir dans une sainte perseverance, tout ce qu'il y a de justes, & pour les préserver d'une chute autrement inévitable; pour tirer de l'enfer tout ce qu'il y a de reprovez, & pour les placer dans le sein de la gloire; pour assurer le Ciel à tout ce qu'il y a de Bienheureux, & pour empêcher qu'ils ne soient précipitez dans l'abîme: Si j'ai là-dessus à délibérer, je dois consentir à la damnation de tout ce qu'il y a de pecheurs sur la terre, & de reprovez dans l'enfer; à la perte de tout ce qu'il y a de justes sur la terre, & de bienheureux dans la gloire, plutôt que de consentir à une offense de Dieu même venielle. Pourquoi? toujours par la même raison: c'est que la perte, que la damnation & de tous les Anges, & de tous les hommes séparée du peché, n'est que le mal de la créature; au lieu qu'une offense de Dieu, même venielle, est le mal de Dieu, & par consequent d'un ordre supérieur à tout autre mal. *Le même.*

Il faudroit plutôt souffrir la perte de tout le monde, que de commettre un seul peché veniel.

Ce n'est (dit-on) qu'un peché veniel; & dans ce peché, il ne s'agit après tout que d'une bagatelle; vous le dites, & je veux bien en convenir: ce n'est que d'une bagatelle qu'il s'agit: mais je prétends & j'ajoute, que c'est cela même dans un sens, qui vous rend moins excusables; & c'est en quelque sorte, de la legereté du sujet, que je conclus la griéveté du peché veniel. Car s'il s'agissoit, ou de faire, ou de perdre une grande fortune; s'il s'agissoit, ou de satisfaire, ou de reprimer une violente passion; s'il s'agissoit de vous garantir d'un supplice rigoureux, ou de porter votre tête comme les Martyrs sur un échaffaut, & de verser votre sang; s'il s'agissoit de la vie ou de la mort; & que l'amour de l'une, ou la frayeur de l'autre, vous fist succomber; je vous condamnerois toujours, je vous reprocherois toujours votre foiblesse, votre lâcheté, votre apostasie; mais après tout, en vous condamnant, je vous plaindrois. Je dirois que l'attribut d'une éclatante fortune, est un charme

La petitesse du sujet dans le peché veniel ne nous excuse pas devant Dieu.

N

bien puissant, & qu'il falloit une vertu bien éprouvée pour y résister. Je dirois qu'une ardente passion, & le penchant naturel est une tentation bien pressante, & qu'il falloit un effort extraordinaire pour ne s'y laisser pas entraîner. Je dirois que l'horreur du tourment, que la crainte de la mort, que l'attachement à la vie, font sur un cœur des impressions bien fortes, & qu'il falloit un courage bien affermi & supérieur à tous les sentimens humains pour ne pas céder, & ne se pas rendre. Je le dirois; mais ici que puis-je dire? & de quoi est-il question? d'un mot que vous ne voulez pas retenir, & plutôt que de le retenir, vous manquez à l'ordre établi de Dieu; d'un désir que vous ne voulez pas mortifier, & plutôt que de le mortifier, vous contristez l'esprit de Dieu; d'une négligence dont vous ne voulez pas vous relever, & plutôt que de vous faire à vous-même quelque violence, vous blessez les intérêts & la gloire de votre Dieu: c'est la plainte que Dieu faisoit à son peuple par la bouche du Prophète Ezechiel: *Propter pugillum hordei, & frugmen panis; Ils se sont soustraits à l'obéissance qu'ils me doivent, ils m'ont fait outrage; pourquoi? pour un peu de pain: Or ce reproche ne nous convient que trop à nous-mêmes. Le même.*

Ezechiel.
13.

De l'habitude dans le péché veniel.

Une légère injure est pardonnable; mais dès qu'elle est fréquente, elle devient insupportable, & il n'y a gueres de patience qu'elle ne soit capable de lasser. Or supputons, s'il est possible, & voyons combien dans nos pensées, combien dans nos sentimens, combien dans nos discours, combien dans nos actions par elles-mêmes les plus saintes, il s'est glissé depuis longues années, & tous les jours il se glisse de fautes au moins venielles. Nous en serons surpris, nous en serons effrayés, nous nous écrierons comme David, que le nombre de nos pechez passe le nombre des cheveux de nos têtes: *Multiplicata sunt super capillos capitis mei.* Il y en a peu, parmi les personnes mêmes qui d'ailleurs font profession de piété, qui ne soient sujets à certains pechez habituels, où l'on retombe sans cesse, & dont on ne se corrige presque jamais. Ce n'est pas qu'on ne s'en accuse au Tribunal de la pénitence. On les a dit mille fois, on les redit encore chaque semaine; c'est la plus commune & souvent l'unique matière de nos confessions. Mais après mille confessions, on est toujours le même. Ce ne sont pas de ces habitudes grossières des pecheurs du siècle; mais ce sont après tout des habitudes criminelles. On y demeure, on y vieillit, on les porte jusqu'au tombeau. *Le même.*

Psal. 39.

On comment souvent des pechez veniels volontairement.

Je sçai qu'il y a des fautes d'une pure fragilité, elles nous échappent lors même qu'on y pense le moins. C'est surprise, c'est inadvertance, ce sont de simples imperfections plutôt que des pechez; mais combien y en a-t-il d'autres que nous envisageons d'un œil tranquille & d'un sens rassuré? Combien, que la conscience nous reproche, dont nous nous confondons nous-mêmes; mais où nous retournons néanmoins à toute occasion, malgré les remords qui nous pressent, & les vûes que Dieu nous donne. De plus, on les commet aisément, on va quelquefois jusqu'à s'en glorifier. On se fait un faux honneur de n'être point si scrupuleux, & de vivre avec plus de liberté que les autres; de n'être point si exact; de n'être point si docile; de n'être point si réservé, & de s'expliquer ouvertement dans

les rencontres; de n'être point si ennemi de soi-même, & de trouver moyen d'avoir ses aîsés; de n'être point si patient, & de sçavoir se faire craindre. Voilà par où l'on se distingue, & sans prendre garde si Dieu y est offensé, on se fait de cette prétendue distinction un triomphe. *Le même.*

Ce point vous regarde en particulier, Ames religieuses, & mérite bien de votre part une sérieuse reflexion. Pensez-y, vous qui renonçant au monde, que vous avez regardé comme un maître indigne de vos soins, vous êtes consacrez par un dévouement particulier au premier de tous les maîtres; pensez-y, & dites-vous à vous-mêmes: Par cette immodestie en présence de l'Autel, par cette dissipation durant la prière, par cette raillerie, cette vivacité, cette aigreur, j'offense la majesté d'un Dieu, que je fais d'ailleurs une profession si solennelle d'adorer. Pensez-y, vous qui détrompez de toutes les grandeurs du monde, que vous avez envisagés comme des grandeurs frivoles, & de vains phantômes, vous êtes spécialement assujettis au plus grand de tous les maîtres; pensez-y, & dites-vous à vous-mêmes: En manquant à cette observance, en violant cette règle, en négligeant cet exercice, j'offense le souverain domaine de Dieu, à qui néanmoins je me suis d'ailleurs si hautement engagé. Pensez-y, vous qui retirez & sauvez du monde, que vous avez craint comme l'écueil de votre innocence & de votre salut, vous trouvez par une grâce de choix, à couvert de ses dangers, & à l'abri de l'orage dans la maison du Seigneur; pensez-y, & dites-vous à vous-mêmes: En me permettant cette curiosité, en m'accordant cette légère satisfaction, en contentant ce désir trop humain, j'offense la bonté d'un Dieu, à qui je suis redevable de tout; qui m'a appelé, qui m'a recherché, qui m'a reçu dans son sein, & qui m'y conserve selon sa parole même, comme la prunelle de son œil. *Le même.*

A certains momens où le feu nous anime, où l'envie de parler nous pique, où l'animosité nous aigrit, où l'orgueil se soulève, en mille autres conjonctures, on n'examine rien, & l'on suit en aveugle le mouvement qui nous emporte; mais quand le feu se rallentit, & que la reflexion survient; quand on commence à rentrer en soi-même, & que l'on rappelle ce qu'on a pensé, ce qu'on a dit, ce qu'on a fait; quand on le met dans la balance du Sanctuaire, c'est là que naissent les inquiétudes & les remords. On ne sçait si la charité ne s'y trouve point peut-être grièvement blessée. On ne sçait si cet avis qu'on a ouvert, si cet exemple qu'on a donné, si cette affaire qu'on a engagée, si cette complaisance qu'on a eue, n'aura point peut-être des suites très-fâcheuses, & dont on sera responsable à Dieu. En un mot, on n'ose compter sur son état, parce qu'on a de la conscience; quels doutes, quelles perplexitez, quelles alarmes! heureux encore de ressentir ces peines salutaires! *Le même.*

Ce n'est encore qu'une étincelle, je le veux, mais vous soufflez cette étincelle, & elle s'attache, elle s'étend; vous verrez quel incendie elle est capable d'allumer... Attendez encore quelque temps, & l'effet vous convaincra. Le moment arrive, ce fatal moment, ce moment critique & dangereux. Ah! Seigneur, si vous ne soutenez cette ame par un effort extraordinaire de votre grâce, elle est perdue. Mais, ô formidable jugement de

Les personnes religieuses doivent prendre un soin tout particulier d'éviter le péché veniel.

Scruples & remords de conscience qui suivent le péché veniel.

Le danger où l'on se met de passer du péché veniel au mortel.

Dieu ! irrité qu'il est de tant de graces méprisées, bien loin de la soutenir, il l'abandonne : c'est-à-dire, qu'il lui refuse ce secours special, cette grace puissante, dont elle s'est rendue indigne : c'est-à-dire, qu'il ne lui laisse que ces graces du dernier ordre, qui peuvent la défendre; mais qui ne la défendent pas; elle est ébranlée, elle est vaincue, elle succombe, & elle perit. Or ce pas une fois franchi, à quoi n'est-on pas dans la suite en disposition de se porter? *Le même.*

La multitude des pechez que nous commettons nous devroit faire souhaiter de mourir pour ne plus offenser Dieu.

Si nous n'avons pas le même zèle qu'ont eu tant de Saints pour expier par la penitence tous ces legers pechez, ayons du moins la même vigilance pour devenir plus saints, & plus circonspects à l'avenir. Si nous ne travaillons pas à diminuer nos dettes, ne les grossissons pas. Helas! nous disons quelquefois, que nous ne voudrions pas mourir si tôt, parce que nous n'avons pas encore assez acquis de merites : c'est par un sentiment de religion que nous le disons, & ce sentiment est louable. Mais souvent une prompt mort ne seroit-elle pas plus à souhaiter pour nous, tout pauvres, tout dénuez que nous sommes de bonnes œuvres, qu'une longue vie; puisque le nombre de nos années ne sert qu'à augmenter le nombre de nos pechez? Mais, non, Seigneur, nous vivons par votre grace, & par une grace encore plus précieuse, nous vivons pour vous. Tant de pechez n'ont pu lasser votre miséricorde, une sainte ferveur appaisera votre justice. *Le même.*

Que diriez-vous d'un fils qui borneroit tous ses devoirs à l'égard de son pere, à ne lui pas desobéir dans les choses importantes, & à ne le point outrager, qui ne se seroit pas une peine de lui déplaire & de le chagriner dans mille occasions, qui n'auroit ni ménagemens, ni complaisances pour lui, qui ne prendroit nul de ces petits soins qui marquent mieux la tendresse d'un fils, que ces devoirs essentiels, auxquels on ne peut manquer sans être tout-à-fait dénaturé : un pere auroit-il sujet d'être content de cette conduite? n'y seroit-il pas plus sensible qu'à la desobéissance ou à l'emportement d'un serviteur? C'est là votre conduite à l'égard de Dieu qui est notre Pere, & le meilleur de tous les peres, quand vous vous mettez si peu en peine de commettre des pechez veniels; & croyez-vous après cela, que Dieu soit content de vous? Il semble en quelque façon être moins touché des grands pechez d'un libertin, ou d'un infidele. *Le Pere Neveu, Tome troisième de ses Reflexions, pour le treizieme jour d'Aoust.*

Il faudroit du moins en user envers Dieu, comme les amis en usent les uns envers les autres.

Un ami qui se retranche sur les devoirs essentiels, n'est pas ou un véritable, ou un commode ami. Je n'aime pas un ami, qui ne me veut servir que quand je serai dans un grand danger, ou dans la dernière extrémité. Dieu me preserve du malheur d'avoir jamais besoin d'un homme de ce caractère. J'aime un ami qui soit attentif à toutes les occasions de me faire plaisir, qui les cherche, qui les prévienne, qui craigne de me déplaire dans les moindres choses. C'est peu de chose, dit un véritable ami, mais cela déplaît à mon ami, il faut donc l'éviter. Rien n'est petit de ce qui plaît ou déplaît à une personne qu'on aime. Ce sont là les sentimens qu'inspire une amitié tendre & sincere; & quand on n'a pas ces sentimens, ou on n'aime point, ou on aime peu. Helas! puis-je dire après cela, mon Dieu, que je vous aime, quand je crains si peu de

Tome I.

vous déplaire en commettant des fautes que je n'appelle petites que parce que j'ai peu d'amour pour vous! *Le même.*

On est souvent moins touché de la haine ou des outrages d'un ennemi, que de l'indifférence ou des infidelitez legeres, mais frequentes d'une personne qu'on aime. Et comment ne crains-je point, mon Dieu, les suites de mon indifférence, & de mes frequentes infidelitez à votre égard, quoi qu'elles me paroissent legeres? Et comment osai-je prétendre avec une telle conduite à des graces extraordinaires, dont j'ai pourtant si souvent besoin? C'est, Seigneur, ne me faire gueres justice, & c'est vous la faire encore moins; c'est ou vous craindre peu, ou vous mépriser beaucoup. *Le même.*

Suite du même sujet.

Nous déplaçons plus à Dieu par un seul peché veniel, que nous ne pouvons lui plaire par tous les services & tous les hommages que nous pouvons lui rendre. Quand je serois les plus grandes choses, quand j'entreprendrois les plus difficiles, quand je souffrirois les plus rudes pour Dieu, quand je procurerois sa gloire plus avantageusement que n'ont fait tous les Apôtres, je l'honorerois moins que je ne le deshonore par un seul peché veniel; & c'est pour cela qu'il n'est pas permis de commettre un seul peché veniel, pour procurer à Dieu la plus grande gloire, quand il s'agiroit même de la conversion de tout l'Univers. Ainsi quand vous faisiez & ômettiez le bien par respect humain, ou que vous vous y arrêtiez avec une vaine complaisance; quand vous faisiez ce mensonge, que vous vous permettiez cette legereté médisance; quand vous vous laissiez aller à ce petit ressentiment, à cette irreverence dans l'Eglise, à cette distraction volontaire dans la priere; avez-vous crû, avez-vous conçu que vous deshonoriez plus Dieu, que tous les Saints ne pouvoient l'honorer par leurs hommages, leurs adorations, & tous les sacrifices les plus genereux? Que cette pensée doit rabattre la vaine complaisance qui s'élève dans notre cœur à la vûe du bien que nous faisons, & augmenter notre confusion & notre douleur sur les pechez veniels que nous commettons! Si cela est, quelque vertueux qu'un homme paroisse, quelque grandes choses qu'il fasse pour Dieu, quand il n'auroit commis qu'un seul peché veniel, pourroit-il avoir de la vanité sans aveuglement & sans injustice? *Le même, Tome 2. pour le neuvieme jour de Juin.*

Nous deshonorez Dieu par le peché veniel.

Le peché veniel n'est pas un égarement de la fin dernière, mais un détour : à force de se détourner, on vient enfin à s'égarer. Ce n'est pas une rupture avec Dieu, mais un refroidissement qui dispose à la rupture. En s'accoutumant à négliger Dieu, comme on le fait par le peché veniel, on vient enfin à le mépriser. Quand on aime bien, on ne va point tout d'un coup à la haine; mais quand on aime peu, on passe aisément à l'indifférence. L'indifférence n'est pas éloignée de la froideur, ni la froideur de la haine ou du mépris. Une distraction volontaire dans la priere, n'est ce semble rien : cependant elle est souvent la cause, ou l'occasion d'une mauvaise pensée, d'un desir criminel; un desir criminel d'un peché mortel, & un peché mortel de la damnation. Si vous faisiez ces reflexions, compteriez-vous pour si peu de chose une distraction volontaire dans la priere, ou quelque peché veniel que ce soit? *Le même, Tome premier, Reflexion pour le vingtieme jour de Fevrier.*

Un peché veniel & griet est souvent la cause des plus griets & des plus enormes.

On ne doit rien regarder comme petit de ce qui déplaît à Dieu.

Hom. 87. in Matth.

In Psal. 129.

Le péché veniel est quelque chose de grand & d'important considéré en lui-même.

1. ad Cor. 3.

La considération de la majesté de Dieu nous doit empêcher de commettre volontairement le moindre péché veniel.

Soyez persuadés qu'il n'y a rien de petit de ce qui déplaît à Dieu, & qui combat ses volontés & ses ordres. Tous les pechez sont des desobéissances, & ceux qui nous paroissent legers, quand on les regarde auprès des grands maux, deviennent considerables aussitôt qu'ils sont mis auprès de la Majesté de Dieu, ou qu'on les voit dans leurs effets, & dans leurs suites... Saint Chrysostome veut que nous travaillions de toutes nos forces à déraciner ces petits pechez, & qu'au lieu de nous arrêter à ce qu'ils nous paroissent peu considerables, nous les regardions comme les sources des grands maux... Et Saint Augustin parlant sur le même sujet, compare les petites fautes aux eaux de la pluye, lesquelles ne tombant que goutte à goutte, ne laissent pas de remplir le canal des rivieres, & de causer des débordemens qui entraînent les arbres, & désolent les campagnes. Qu'importe, dit le même Saint, que le vaisseau perisse tout à la fois par la violence d'un coup de mer, ou bien que l'eau venant à y entrer par la sentine, & le gagnant insensiblement sans que personne y donne ordre, il soit submergé peu à peu, & fasse naufrage; & dans un autre endroit: Vous vous êtes déchargés, dit-il, du fardeau des grands pechez, prenez garde que la multitude des petits ne vous accable. *L'Abbé de la Trappe, Tome premier des Devoirs de la vie Monastique, Traité de l'amour de Dieu, chapitre septieme.*

Non seulement ces fautes paroissent importantes quand on les met ensemble, ou qu'on les considère dans toutes leurs suites: mais même quand on les voit séparées, & en particulier. Si quelqu'un avoit fait une action qui fût digne de mort, ne seroit-ce pas une véritable extravagance de dire qu'il n'auroit commis qu'une faute legere? un tel excès pourroit-il passer pour une affaire de rien dans la pensée d'un homme sage? Cependant ceux qui ne font aucun cas de ces pechez que l'on nomme petits, & qui les commettent sans remords, sont beaucoup moins raisonnables, & moins justes; puisque l'on peut assurer, qu'il n'y a point de sortes d'offenses, qui ne méritent un châtement plus grand que la mort; que celles que les larmes n'auront point lavées, seront punies par les flammes, & que les pechez des Eldis, que la penitence n'aura point effacés, seront châtiés après leur mort des mêmes peines, qui puniront les crimes des reprouvés; avec cette difference, qu'elles finiront dans les uns, & que dans les autres elles seront éternelles. Que les hommes disent donc ce qu'il leur plaira, pour se cacher une verité qui leur paroît désagréable, ils n'empêcheront point que la foi ne nous apprenne que tout ce qui échappe à la penitence, passera par le feu: *Ipsæ autem salvus erit, sic tamen quasi per ignem.* Le même.

Cette suprême majesté de Dieu, cette excellence infinie, demande de la part des hommes une reconnaissance si profonde, & des hommages si étendus & si continuels, que les moindres choses qui l'offensent, contractent une injustice & une difformité qui ne se peut comprendre. Si notre foi étoit vive, & notre charité plus ardente qu'elle n'est pas, nous aurions plus de crainte de commettre un seul péché de cette nature, que de souffrir dix mille morts. Ne vous étonnez donc pas si S. Jean Climaque fait retentir sa caverne de ses cris & de ses sanglots; si Sainte Catherine

de Genes veut se jeter au milieu des flammes, à la vûe & aux sentimens de ces sortes de fautes, dont on ne veut pas s'apercevoir: mais soyez surpris de ce qu'il se trouve des Chrétiens, qui sachant que Jesus-CHRIST jugera les justes, n'ont ni crainte, ni scrupule de commettre ces sortes de pechez. *Le même.*

Que nous enseigne la foi sur le péché veniel? Que s'il ne falloit faire qu'un seul mensonge leger, & de nul préjudice au prochain, pour obtenir tous les tresors, tous les honneurs, & tous les plaisirs que nous pouvons légitimement souhaiter, pour réussir dans tous nos desseins, pour prolonger notre vie au-delà des bornes ordinaires, & pour jouir sans interruption d'une prosperité, d'une santé & d'une paix inalterable: allons jusques où a été Saint Augustin; s'il ne falloit qu'un seul mensonge leger pour arrêter la ruine du monde entier; encore plus, pour procurer le salut de tous les hommes, & pour empêcher leur éternelle damnation, il ne le faudroit pas faire. *Monsieur Tiberge, dans sa Re traite Chrétienne, second jour.*

Quelle est encore la doctrine de la foi sur la malignité du péché veniel, & que nous apprend-elle? Que plutôt que de nous laisser aller à un mouvement libre d'impatience, il faudroit nous livrer de bon cœur aux maladies & aux douleurs les plus cuisantes, souffrir tous les tourmens, & toutes les tortures des Martyrs: le dirai-je, & le croira-t-on? soutenir durant toute l'éternité le feu dévorant, & tous les autres supplices qu'endurent les reprouvés, pourvu néanmoins qu'on en séparât l'état du péché, où ils sont malheureusement enlevés & confirmés; & alors nous devrions nous dire à toute heure, au milieu des pleurs, & des grincemens de dents: Tout ce que j'endure, est un moindre mal qu'un péché veniel. Ah, Seigneur! que vous êtes grand, & que votre religion est admirable! Voilà ce qu'elle nous découvre, malgré les tenebres qui nous environnent, & voilà sur quoi nous devons régler nos sentimens & notre conduite. *Le même.*

Si l'on croit qu'il y a des pechez veniels, en verité on peut dire qu'on ne les craint presque point du tout, & que l'on pense beaucoup faire pourvu qu'on évite les mortels. Qui est aujourd'hui l'ame qui s'attriste profondément d'une faute legere reconnue pour telle, & qui au contraire ne se console pas, aussi-tôt qu'elle peut penser que cette faute ne va pas à la mort? Mais nous devons nous souvenir que dans tout péché veniel il y a deux choses à craindre; la première, qu'il ne soit mortel; la seconde, qu'il ne conduise au mortel. *Le même.*

Où avons-nous pris cette hardiesse à juger de nos pechez, contre l'avertissement que le Saint Esprit nous donne par le Prophete, quand il nous dit: Qui est-ce qui comprend bien les fautes où il tombe? *Delicta quis intelligit?* Quoi? les plus grands Saints & les Docteurs de l'Eglise les plus éclairés & les plus habiles ont de la peine à faire le discernement entre le mortel & le veniel: ils tremblent quand il faut décider; & vous avec votre mediocre lumiere, & votre peu de capacité, vous prononcez hardiment, il n'est que veniel. Qui vous l'a dit? qui vous a revelé jusqu'ou la malignité de cette faute a été poussée, & jusqu'à quel degré le glaive tran-

Nous devrions plutôt tout perdre, & tout risquer, que de commettre un seul péché veniel.

De la malignité du péché veniel.

Le peu de crainte qu'on a du péché veniel.

On ne peut pas toujours distinguer si le péché que nous commettons est veniel, ou mortel.

chant du peché a percé votre ame ? Il seroit bien embarrassant, direz-vous, d'être toujours ainsi dans l'incertitude, & dans la perplexité ; j'en conviens, mais c'est néanmoins l'état humiliant de la vie présente, ce qui nous doit obliger de marcher avec précaution ; c'est ce qui engage l'Apôtre Saint Paul à annoncer à tous les fideles, qu'ils doivent operer leur salut avec crainte, & avec tremblement. *Le même.*

Comme le peché veniel conduit au mortel.

Le peché veniel conduit au mortel par voye de panchant, en ce que ces pechez veniels sont comme les préjudes, les commencemens, & pour ainsi dire, les avenues du peché mortel. Le panchant qui nous porte aux premiers n'aura point de repos, qu'il ne nous ait entraîné jusqu'au dernier. De plus le panchant au mal est toujours rapide ; on a pour l'ordinaire la même peine à s'y arrêter, que vers le milieu d'une montagne escarpée, sur laquelle on auroit commencé de rouler : on y roule en effet sans discontinuation, jusqu'à ce qu'on soit arrivé au bas. Ajoutez que les objets qui sont commettre les grands crimes, étant ordinairement plus forts, plus vifs, & plus attirans, sont aussi des impressions plus violentes, & auxquelles une ame qui leur a donné une fois entrée, est moins capable de résister. C'est ainsi que le peché veniel conduit au mortel par voye de panchant, en nous disposant à le commettre. Il y conduit encore par voye de châtement, en disposant Dieu à le permettre. *Le même.*

Acte de douleur d'avoir si facilement commis ces sortes de pechez.

Helas ! Seigneur, que j'ai peu crû, ou au moins peu conçu cette vérité que la foi m'apprend ! Car si j'avois crû qu'en faisant ce mensonge, cette médisance legere, cette raillerie contre la charité ; qu'en me laissant aller à cette impatience, à ce petit ressentiment, à ce respect humain, à cette vanité, à cette distraction volontaire pendant la priere, je faisois un mal, qui peut entrer en comparaison avec les plus grands maux du monde ; un mal plus grand que ne seroit la désolation de tous les peuples, la ruine de toutes les créatures, la destruction de tout l'Univers ; si je l'avois conçu, aurois-je été assez aveugle, ou assez insensé, pour dire comme j'ai fait tant de fois, ce n'est qu'un peché veniel ? Ah, Seigneur ! puisque par votre grace vous m'avez fait connoître mon erreur, faites, Seigneur, que je regarde le moindre peché comme le plus grand de tous les maux, & que je sois dans la disposition de les souffrir tous, plutôt que de vous offenser legerement. *Le Pere Neveu, dans sa Retraite.*

Les pechez veniels de fragilité & de malice.

Quand je dis qu'un peché veniel est un grand mal, je ne parle pas de ces pechez de pure fragilité, que l'on commet rarement, & qu'on efface par la penitence presque aussitôt qu'on les a commis. Les justes, selon la parole du Saint Esprit, ne sont pas exempts de ces sortes de miseres, & tous les Theologiens enseignent qu'elles sont en quelque façon inevitables. Je parle des fautes que les Chrétiens, qui vivent dans la tiédeur, ont coûtume de commettre avec délibération, dont ils se font des habitudes, desquelles ils ne se mettent gueres en peine de se corriger. Telles sont les petites coleres, les petites aigreurs, les paroles de mépris, les médisances legeres, les railleries, les mensonges, les irreverences, les distractions volontaires dans les prieres, le desir de plaire aux hommes, les regards curieux, l'oisiveté, les petits ex-

Tome IV.

cés au boire & au manger, les negligences dans les choses qui sont du devoir, comme dans l'instruction des domestiques, & dans l'éducation des enfans ; en un mot, tous les pechez, de quelque nature qu'ils puissent être, quand la matière est legere, ou qu'il y a plus d'inconsideration que de malice. Je dis, Chrétiens, que ces fautes, sur-tout quand on y retombe souvent, qu'on neglige de s'en amender, qu'on les compte pour peu de choses ; je dis que ce sont de tres-grands maux. *Le Pere de la Colombe, Tome troisieme, Sermon sur ce sujet.*

Le même Dieu qui est offensé par le peché mortel, ce Dieu infiniment grand & infiniment aimable ; ce Dieu à qui nous devons tout, qui nous a tiré du néant, & qui nous empêche d'y retomber ; ce même Dieu, dis-je, est offensé par le peché veniel : il est vrai que c'est en chose legere, mais les plus legeres offenses deviennent infinies en quelque sorte, lorsqu'elles sont faites à une majesté & à une bonté infinie. Je sçai bien que les fautes qu'un sujet peut commettre envers son Prince, ne sont pas toutes égales, mais il est certain qu'il n'en est point de petite. Ce seroit un attentat de conjurer contre la vie, je conviens qu'il n'en est point de plus noir ; mais celui qui l'auroit outragé d'effet ou de parole, ne laisseroit pas d'avoir commis un grand crime, & d'avoir mérité les supplices les plus rigoureux. Nous regarderions comme un monstre de la nature, un enfant qui auroit poignardé son pere ; mais celui qui n'auroit fait que le meurtrir, ou levé la main pour le frapper, ne seroit-il pas encore l'exécration de tout le monde ? Mon Dieu, que nous sommes aveugles ! nos desordres nous font horreur en ces exemples ; & nous n'en sommes point touchés, lorsque nous les considerons en eux-mêmes, où ils sont infiniment plus horribles ! Faut-il, Seigneur, que nous revenions éternellement à ces paraboles, qui nous representent si imparfaitement vos grandeurs, & vos bienfaits ? Qu'est un Roi, qu'est le plus grand Monarque du monde en comparaison de Dieu ? *Le même.*

Le peché veniel, en qualité d'offense de Dieu, est un grand mal.

Un homme qui méprise les petites fautes depuis le matin jusqu'au soir, à peine fait-il une seule action, où il n'y ait quelque chose à redire ; l'une est corrompue par l'orgueil, l'autre par la paresse, l'autre par la sensualité, & par l'amour du plaisir ; s'il prie, c'est sans attention ; s'il fait l'aumône, il écoute la vanité qui le flatte ; s'il corrige ses enfans ou ses domestiques, il le fait avec emportement & avec aigreur. Il est trop âpre au gain, trop intéressé dans les affaires, lâche & endormi dans ses exercices de dévotion. Enfin il ne presente rien à Dieu, qui soit bien pur, qui ne blesse ses yeux en quelque sorte ; il ne fait rien pour lui, qu'il n'y ait toujours quelque chose contre lui. Et vous croyez que Dieu le doit supporter ? Vous voulez qu'il garde un serviteur, dont vous ne voudriez pas vous-même ? ... Il ne le fera pas, Chrétiens ; au contraire, il se défera de vous, il vous laissera engager dans des occasions perilleuses, où vous succomberez, &c. *Le même.*

La peinture d'un homme qui méprise les petites fautes.

Celui qui se borne précisément à conserver l'amitié de Dieu, en évitant le peché mortel, montre qu'il ne fait gueres de cas de cette même amitié, & oblige bientôt le Seigneur à le priver d'un si grand bien. Oûi, Chrétiens, je soutiens que quiconque ne

Celui qui ne pense qu'à éviter le peché mortel, ne fait pas grand cas de l'amitié de Dieu.

songe qu'à se sauver du peché mortel, com-
mettant sans nombre & sans scrupule de
moindres pechez ; je sourens, dis-je, que
celui-là craint véritablement d'avoir Dieu
pour ennemi, mais qu'il ne se met en peine de
rien moins que de l'avoir pour ami. Quand
on estime l'amitié d'une personne, on tâche
de s'insinuer ou de se maintenir dans ses bon-
nes graces, par toutes sortes de respects &
de complaisances, par mille services à quoi
on n'est pas même obligé, par un soin par-
ticulier d'éviter tout ce qui pourroit lui dé-
plaire le moins du monde. On s'abstient par
l'apprehension du supplice de blesser mortel-
lement ceux que l'on hait à mort ; on ne
fait ni bien ni mal à ceux dont on ne veut
être aimé ni haï. Mais pour peu qu'on offense
un homme, sur-tout si on le fait souvent &
avec reflexion, il est tout visible qu'on mé-
prise également & son amour & sa haine, &
que si l'on ne passe à de grandes injures,
c'est plutôt par la crainte de son pouvoir que
de son aversion... Or cette disposition dans
un Chrétien, peut-elle être agreable à Dieu ?
Le même.

Les pechez
veniels
dont on se
sent coupable
nous empêchent
d'aller à
Dieu avec
confiance.

Les pechez veniels, dit Saint Augustin,
cauent à l'ame une difformité qui lui fait hon-
nêre à elle-même, qui l'empêche d'aborder son
Dieu, avec cette tendresse & cette confiance
que sent un cœur pur & sans tache ; elle n'a
plus cette douce tendresse à prier, qu'inspire
la fidelité parfaite, & à quoi le Seigneur ne re-
fuse rien. De là vient que les prieres sont
froides & languissantes, qu'on n'ose presque
rien demander, que du moins on n'ose pas
esperer de rien obtenir. On ne peut croire
qu'on puisse fléchir un maître, qui a tant de
petits sujets de se plaindre. Cette timidité,
cette défiance rend nos prieres inefficaces,
ou du moins fait qu'on ne leur accorde que
de tres-petits secours, qui ne nous empê-
chent pas de périr. Les autres bonnes œuvres
qu'on pratique en cet état, j'en prens à té-
moïn tous ceux qui s'y trouvent ; les con-
fessions, les communions, tous les exercices
de piété ; tout cela se fait sans goût, sans fer-
veur, & par consequent presque sans fruit.
Bien plus, dans cet état, il est presque impos-
sible que toutes les actions, quoi que saintes
par elles-mêmes, ne soient mêlées d'autres
pechez veniels, comme de distractions vol-
ontaires, de vaines complaisances, de pa-
resse à repousser les pensées de vengeance,
ou d'impureté, qui se présentent à l'esprit, de
curiosité, d'irreverence, & d'autres sembla-
bles. Elles se font donc sans merite : de sorte
que nous rendant ainsi inutiles les sources des
graces, & des benedictions celestes, nous
demeurons souvent reduits à nos seules for-
ces, avec lesquelles nous ne saurions tenir
contre les moindres tentations. *Le même.*

Les pechez
veniels
nous dif-
font au
mortel.

Nous voyons tous les jours que les per-
sonnes les plus réservées, pour s'être d'a-
bord donné quelques libertez peu criminelles,
se sont enfin abandonnées à des desordres
dont la pensée leur avoit long-temps fait hor-
reur. Un homme qui s'est accoutumé à men-
tir en des choses fort legeres, se défend mal
dans l'occasion d'un mensonge plus impor-
tant. Un avare qui durant long-temps n'a
fait que de petits larcins, s'il se presente une
somme considerable, est fort tenté de la re-
tenir : la crainte de perdre la grace de Dieu
combat un moment dans son cœur contre le
desir déreglé ; mais c'est merveille si l'avarice

ne l'emporte sur toutes les considerations
surnaturelles. D'où vient cela, Chrétiens ?
c'est que les petites fautes, quelque legeres
qu'elles puissent être, ne laissent pas de for-
mer une habitude, qui porte également aux
petits & aux grands pechez de même espece,
& quelquefois d'autant plus fortement aux
grands qu'aux petits, que l'objet de ceux-
là est pour l'ordinaire plus attrayant, &
plus capable de satisfaire la passion. *Le même.*

Il y a quelquefois si peu de difference en-
tre le peché mortel & le veniel, que quand
on s'est accoutumé à celui-ci, on commet en-
core l'autre sans y songer, d'autant plus qu'on
ignore souvent jusqu'où l'on peut aller sans
pecher mortellement. Il arrive tous les jours
qu'une médisance qu'on croit leger, est
effectivement tres-considerable à cause des
circonstances ; qu'une somme qu'on trouvoit
petite, est plus que suffisante pour faire un
larcin qui donne la mort à l'ame ; enfin qu'une
pensée, ou une action, qui vous paroît as-
sez innocente, est néanmoins extrêmement
criminelle. Dans toutes ces rencontres, l'ame
qui n'est pas instruite, qui doute, qui se fla-
te, qui ne veut pas se donner la peine d'exa-
miner, suit l'accoutumance qui l'emporte, &
l'engage dans de grands crimes. *Le même.*

Tout le monde sçait, que dès qu'on ac-
corde quelque chose à la passion, elle en de-
vient plus avide & plus insolente, & qu'elle
presse toujours jusqu'à ce qu'on lui ait don-
né davantage. C'est ainsi, Chrétiens, que
se sont perdus tous les scelerats d'entre les
hommes ; nul d'entre eux n'a commencé par
un grand crime. Il est certain que s'ils s'en
étoient tenus à leurs premieres actions, ils
auroient été pour la plupart assez innocens ;
mais quand on a pris la course par un pan-
chant fort rapide, il est moralement impossi-
ble de s'arrêter, qu'on ne soit tout-à-fait au
bas. C'est pourquoi le demon qui ne seroit
pas satisfait s'il ne nous ôtoit la grace de
Dieu, ne commence pourtant jamais par
nous porter à commettre un peché grief ; il
ne demande d'abord que de simples regards à ce
jeune homme ; il sera content s'il peut inspirer
de la vanité à cette fille, & la phantaisie des mo-
des & des vains ajustemens, parce qu'il sçait
bien qu'il ne sauroit manquer d'aller plus loin,
& que même sans qu'il s'en mêle, on en vien-
dra jusqu'aux derniers desordres. Une personne
qui ne veut éviter que le peché mortel, n'a pas
grande envie de l'éviter. C'est une chimere que
ce plan de vie, où l'on se propose de se permet-
tre contre la loi de Dieu, tout ce qu'elle ne dé-
fend que sur des peines legeres, & de ne man-
quer à rien des choses essentielles. *Le même.*

Quoi que par les eaux du Baptême, ou
par les larmes de la penitence, nous soyons
en quelque maniere rétablis dans l'état d'in-
nocence, notre amour est toujours languis-
sant, notre esprit dissipé ; toujours la revol-
te des passions nous tyrannise, & à moins de
veiller incessamment sur nous-mêmes, d'exa-
miner tous nos desirs & toutes nos pensées,
de faire un pacte avec nos yeux, comme le
saint homme Job, de poser sur nos lèvres
cette garde de circonspection & de prudence
que demande le Roi Prophete, de mettre
une haye d'épines autour de nos oreilles, se-
lon le conseil du Sage, nous commettrons
plus souvent tous les jours des pechez, qui
pour différer des mortels, ne laisseront pas
d'avoir besoin d'un remede surnaturel pour

On prend
souvent un
peché mor-
tel pour
un peché
veniel.

Le demon
commence
toujours à
nous ten-
ter par des
pechez le-
gers.

Sans une
vigilance
continuelle
sur nous-
mêmes
nous ne
pouvons
nous ga-
rentir d'u-
ne infinité
de pechez
veniels.

être effacez & gueris. Proposition étrange, mais veritable. Quand nous ne dirions que des mensonges obligans, officieux, agréables; quand nous ne ferions que des gettes vains, legers, inutiles, tous les Anges, & tous les hommes ensemble ne sont pas capables d'y satisfaire. Pris des *Actions Chrétiennes*, Tome premier, Discours sur ce sujet.

Ces pechez veniels ne peuvent être effacez sans les merites du Sauveur.

Quelque petites que me paroissent ces offenses, ô mon Dieu! elles s'attachent à votre personne; quoi qu'elles ne donnent pas le coup de la mort à mon ame, j'ai toujours besoin de votre sang pour fléchir votre justice, & jamais elles ne seront remises, s'il ne se trouve une juste proportion entre le mal & le remede, la satisfaction & l'injure. Il est vrai qu'une goutte d'eau benite prise avec le sentiment d'une devotion sincere, peut nous laver de ces taches; qu'une aumône distribuée aux miserables dans la vue de Dieu, peut racheter cette dette; qu'une priere faite avec ferveur, peut m'obtenir la guerison de ces pechez, & que tout ce que nous appelons Sacramentel, peut servir d'appareil à ces playes; mais tout suffisans que soient ces remedes, ils seront sans efficace, s'ils ne se mêlent avec les playes du Sauveur, & ne se soutiennent par ses merites. Il est necessaire que cette goutte d'eau soit detrempee avec les larmes qu'il a versées sur nos miseres, que cette aumône soit unie au grand amour qui l'a porté à répandre son sang pour notre scedule, comme parle l'Apôtre, que cette priere soit offerte avec celle qu'il adressa en notre faveur à son Pere. *Le même.*

Les grands pecheurs se convertissent plus ordinairement que ceux qui sont habituez à des pechez veniels ne se corrigent.

Il est des jours de fetes, dit Saint Bernard, qui sont des jours de salut pour les grands pecheurs; ces insensibles s'attendrissent, ces superbes s'humilient, ces violens se moderent, ces sensuels se retiennent, ces volages rentrent en eux-mêmes, ils se repentent, ils se confessent, ils ont de la douleur, ils reparent le mal qu'ils ont fait. Changement sincere dans leur conduite; mais quelle marque de changement voyons-nous dans ces sortes de gens, dont je parle? Ils assiègent les tribunaux de la Penitence, est-ce avec plus de sincerité? ils sont assidus dans les Eglises, est-ce avec plus de recueillement? ils entendent la parole de Dieu, est-ce avec un esprit plus soumis? *Le même.*

L'attachement au peché veniel montre qu'on n'aime Dieu que d'une maniere servile.

Plusieurs veulent aimer Dieu, ou accomplir ses divines loix, d'une maniere purement servile, & par un motif de crainte, témoignant assez qu'ils ne s'en mettroient gueres en peine, s'ils pouvoient sans cela éviter la damnation éternelle. C'est pourquoi ils ne craignent point de commettre tous les jours des pechez legers, dont ils croyent qu'il leur est facile d'obtenir le pardon; & un grand nombre de ceux-mêmes qui semblent avoir plus de pieté, & de lumiere, mettent des bornes si étroites à leur vertu, qu'ils se contentent d'éviter les grands desordres, sans travailler à purifier leur cœur d'une infinité de fautes. Combien en voyons-nous qui s'informent avec grand soin, si tels & tels pechez sont mortels, afin de se laisser aller sans scrupule & sans crainte à tous ceux qu'on les assure n'être que veniels? Leur conduite sur ce sujet ne montre-t-elle pas clairement, qu'ils ne s'éloignent des crimes, qu'à cause que leur amour propre leur fait craindre d'être damnés éternellement, & que s'ils trouvoient quelque autre moyen de se garantir de ces

effroyables peines, rien n'arrêteroit la volonté qu'ils ont d'offenser Dieu? *Monseigneur de Sainte Marthe, Tome premier de ses Traitez de pieté, Traité des pechez veniels.*

Les habitudes dans le peché veniel, sont que l'on abuse du Sacrement de Penitence, & que l'on fait mille confessions nulles, fondé sur cette fausse créance, qu'il suffit de le confesser de ces petits pechez sans s'en corriger, qui est une erreur que le demon fait doucement glisser dans l'esprit des lâches Chrétiens, afin de procurer à leur conscience un faux repos, & ils l'écoutent d'autant plus volontiers, qu'ils souhaitent pour leur propre satisfaction que la chose soit veritable. Mais si ces personnes n'ont perdu tout sentiment de Dieu, & de leur propre salut, qu'ils écoutent avec tremblement cette parole terrible de Saint Bernard: *Que personne ne dise en son cœur, ce ne sont que des pechez legers, je ne me soucie pas de m'en corriger. Ce n'est pas un si grand mal de persister en ces sortes de pechez, qui sont petits, & qui se remettent facilement. C'est la (mes bien-amez.) une impenitence, c'est un blasphème contre le Saint Esprit.* Il faut donc considerer que le peché veniel étant une offense contre Dieu, quand on s'en accuse, on le doit faire en esprit de penitence, c'est-à-dire, avec regret, & gemissement de cœur, & avec un dessein formé de s'en corriger. Pris de la *Morale Chrétienne sur le Pater, liv. 7. sect. 1. art. 4.*

Confessions des pechez veniels tres-souvent infructueuses & nulles.

Serm. 1. in Conv. S. PAULI.

Ces fautes que vous méprisez comme legeres, & qui par cette raison se multiplient à l'infini, ne détournent pas seulement de dessus vous le cours ordinaire des graces de Dieu; elles renversent peut-être le dessein qu'il avoit de vous élever à une éminente perfection, parce qu'elles vous rendent & indignes & incapables de cette faveur. Pouvez-vous considerer comme de petites choses, ce qui en empêche de si grandes? si c'est un mal que d'être privé d'un bien, la perte de tant de biens peut-elle être pour vous un petit mal? Mais pourquoi voulez-vous que Dieu vous fasse à toute heure de grandes graces, qu'il n'est point obligé de vous donner, si vous ne voulez lui obéir qu'en ce qui est d'obligation sous des peines tres-grièves? *Le P. Dozenne, au lieu que nous avons déjà cité.*

La perte de le dommage, que les pechez veniels causent à l'ame.

O mon Dieu! je sens bien que toutes mes fautes, quelque legeres qu'elles me paroissent, sont un poids qui m'attire toujours plus bas, & qui m'entraîne peu à peu dans un plus profond abîme. Ce sont plusieurs maladies jointes ensemble, qui m'affoiblissent toujours plus, me conduisent à la mort. J'ai plus de besoin que jamais de votre secours: mais je reconnois que je m'en suis rendu plus indigne. Que ferai-je cependant sans vous, si les forces de mon ennemi vont croissant, tandis que les miennes se diminuent? Ah, Seigneur! si vous avez résolu de me punir, envoyez-moi des châtimens qui me rappellent à vous, & non pas qui m'en éloignent. Car après tout, si en punition de mes pechez vous me laissez tomber en de plus grièves, ce qui seroit justice en vous, seroit en moi une infidelité plus punissable. *Le même.*

Priere à Dieu pour demander son secours pour nous corriger des pechez veniels.

Le corps du peché, comme parle Saint Paul, est lié ensemble, ses principes, ses accroissemens, sa fin, *Colligata est iniquitas*, dit le Prophete Osée; ses principes, ce sont les petits pechez; ses accroissemens, ce sont les grands pechez; sa fin est la damnation. *La damnation.*

Les petits pechez sont souvent cause de notre damnation. Osee 133

tion tient aux grands pechez, & les grands pechez tiennent aux petits. Par consequent en attirant ceux-ci vous attirez les autres; & en attirant ceux-là, vous faites suivre la damnation. Malheur donc à vous qui dites: Pourquoy nous faire tant de peine là-dessus? nous ne serons pas damnez pour cela. Non, vous ne serez pas damnez précisément pour cela; mais prenez bien garde à ce que j'ajoute; c'est peut-être pour cela que vous le ferez. Ce sont des bagatelles, dites-vous; langage trompeur, langage funeste aux corps de l'Eglise les plus réformez, &c. *Le Pere Groust, en son Carême, Sermon des petites choses.*

Dans l'habitude du peché veniel on est en danger d'être abandonné de Dieu,

Je veux que dans cette habitude, & dans cette attache que vous avez à de certains pechez qui sont effectivement legers en eux-mêmes, vous soyez dans la grace de Dieu; pouvez-vous vous promettre de vous y conserver long-temps, en demeurant dans cette habitude? Osez-vous esperer en ces momens perilleux, où la chair se révolte contre l'esprit, & où il est difficile de discerner qui regne dans le cœur, Dieu, ou le peché; osez-vous, dis-je, presumer que vous resisterez constamment? Croyez-vous que votre volonté toujours infidelle envers Dieu, dans les ehofes que vous jugez de peu d'importance, s'en tiendra justement au point indivisible qui separera du peché mortel, & ne franchira pas la barriere? Qui sçait si votre foiblesse volontaire en tant d'articles, ne vous laissera point aller au-delà de vos desirs? Qui sçait si votre cœur affoibli, & comme disposé par degrez, ne se portera pas jusqu'à ces déreglemens qui ont commencé la reprobation de tant d'ames? Qui sçait si Dieu, qui vous avoit toujours conduit par la main, ne se laissera point enfin de vous soutenir, & ne permettra point de ces chûtes déplorables, par où l'on tombe ensuite d'abîme en abîme, & qui ne manquent pas d'aboutir à une fin malheureuse? *Le Pere Cheminai, Sermon sur la ferveur.*

Il faut remédier d'abord aux petits pechez, de crainte qu'ils ne nous conduisent aux plus grands.

Les petits pechez que l'on commet presque sans y penser, ne laissent pas d'être funestes. Ils frayent le chemin au peché mortel, & ouvrent au demon la porte de l'ame; on a de la peine à en connoître le cours, & à concevoir que ces petits filets d'eau conduisent jusqu'à la mort. Mais il ne laisse pas d'être vrai qu'ils y aboutissent, après s'être grossis en chemin. Il y a moins loin du petit peché au plus grand, que de l'innocence au peché. C'est pourquoi, si l'homme a perdu son innocence, & si la vertu, qui paroïssoit si ferme, a pu chanceler, il doit craindre qu'il ne tombe dans les excès les plus honteux. David en se promenant sur la terrasse de son Palais, & jettant les yeux sur Bethsabée, se seroit-il imaginé qu'un regard trop curieux dût le plonger dans un long adultere, & dans un meurtre criant? Tous ces crimes eurent de foibles commencemens, mais le progrès & la fin en devinrent terribles. Il faut donc remédier au commencement, si l'on veut éviter le mal; ce sont là les plus purs mouvemens de la conscience, qui prévoyant le peril, doit tâcher de s'en garantir. Il est ridicule de prétendre corriger les passions en les nourrissant. Le sujet rebelle devient insolent quand son Souverain le craint, ou lui cede quelque chose. Jette-t-on de l'huile dans le feu pour l'éteindre? *Pris d'un Traité de la Conscience.* Qu'y a-t-il de plus leger en apparence que

le peché de curiosité, & cependant ne fut-ce pas la premiere cause qui fit tomber David, & Dina dans le desordre? Celui-là ne ravit-il pas l'honneur & la vie à son prochain, pour s'être exposé au plaisir de voir? Et celle-ci ne perdit-elle pas son propre honneur, pour s'être livrée à la vanité d'être vûe? Il y a un progrès dans la tentation qui déguise, qui cache le mal, & qui n'en montre jamais qu'une partie. On ne demande d'abord qu'à voir, & qu'à entendre, & on ne s'apperçoit pas que c'est ainsi que le venin se glisse, que l'esprit s'abuse, le cœur s'engage, la conscience se corrompt, & que l'on fait enfin ce que l'on n'auroit jamais crû devoir faire... On marche pas à pas dans la voye de l'iniquité; mais on se précipite enfin dans l'abîme. Et qu'importe après tout, de quelque maniere qu'on y arrive? ne perit-on pas également, & par les flots qui engloutissent le vaisseau tout d'un coup, & par les eaux qui le remplissent goutte à goutte? & ne donne-t-on pas aussi-bien la mort à son ame, soit qu'on s'abandonne à une passion violente qui l'emporte subitement, soit que l'on tombe dans une langueur habituelle, qui en consume peu à peu les forces? *Auteur anonyme.*

Sur le me. me sujet.

Cette attention que vous apportez à examiner si une offense est venielle, ou si elle ne l'est point; cette application que vous apportez à disputer au Seigneur tout ce que vous lui devez, le plus indispensablement; cette vaine circonspection à n'étudier la loi que pour connoître jusqu'à quel point vous la pourrez violer, ne vient que d'un fond vuide de foi & d'amour de Dieu; car un cœur, où regne l'esprit de Dieu, ne paroît pas garder de telles regles. Il n'y a que les enfans mal nez, qui refusent de donner à leur pere tout ce qu'ils ont, & qui veulent prendre sur lui tout ce qui leur appartient... Un acte de volonté plus borné ou plus étendu, une pensée arrêtée dans son commencement, ou poussée jusqu'à son progrès, un desir qui précède le crime, ou poussé un peu au-delà: ce sont des abîmes, Seigneur, que l'homme ne sçauroit penetrer, mais sur quoi vous l'examinerez au jour redoutable de vos vengeances. Ainsi Saint Paul à qui la conscience ne reprochoit rien, Saint Paul cet homme descendu du Ciel, ne sçait encore s'il est digne d'amour ou de haine, s'il a conservé la grace de Dieu ou s'il l'a perdue; & vous qui vous permettez mille infidelitez, qui donnez toute licence à vos sens, vous vous rassurez dans un doute si injurieux à Dieu. Sur quoi fondez-vous cette assurance, vous qui n'apportez aucun soin à éviter ces sortez de pechez, vous qui avez tant de peine à démêler si le consentement n'a pas suivi la pensée, & si le desir n'a pas accompagné l'idée du plaisir que vous vous êtes formé, vous dont toutes les actions sont tres-douteuses, qui êtes toujours à demander si vous n'allez pas trop loin, qui prenez sur une conscience lâche les regles de l'amour que vous devez à Dieu, & qui bien loin de vous trouver toujours tres-coupables devant Dieu, croyez toujours que vos pechez ne vont point jusqu'à la mort de votre ame, vous qui malgré tant de sujets de crainte, vous calmez sur mille infidelitez sensibles & journalieres. *Le Pere Massillon, Sermon de la tiédeur.*

Juste sujet qu'ont la plupart de douter si les pechez qu'ils commettent sont mortels ou veniels.

Quoi que tous les pechez legers ne conduisent pas à la mort, & que la morale de Jesus-Christ reconnoisse des fautes qui ne font que

Souvent on ne peut décider si les fautes contrister

soit venielles ou mortelles.

contrister l'Esprit Saint; cependant ces regles qu'on donne pour les discernir, ne scauroient être ni sûres ni infallibles à tous ceux qui les appliquent: car il s'y trouve des circonstances qu'on ne voit pas, qui les font changer de nature; c'est la situation du cœur qui décide de la qualité; ce qui est foiblesse ou inadvertance dans l'un, est une malice affectée dans l'autre. En voulez-vous un exemple? Saül, malgré l'ordre que le Seigneur lui avoit donné, épargna Agag, & les plus gras de ses troupeaux pour sacrifier au Seigneur: cette faute ne paroît point mortelle; mais comme c'étoit par un fond d'orgueil qu'il avoit fait cette reserve, ses sacrifices furent en abomination, & le Seigneur se repentit de l'avoir établi Roi d'Israël. *Le même.*

On s'abuse en ne croyant souvent avoir que des pechez legers sur la conscience.

On s'abuse souvent sur ce que la conscience ne nous reproche rien de grief; on se croit seur dans ses legeres offenses; & c'est cette securité qui en fait le danger. On se croit un saint, parce qu'on ne se potte pas à des excès honteux; qu'on ne commet pas des crimes éclatans; on se croit debout, parce qu'on n'est pas tombé de bien haut; cet état est peut-être plus terrible que celui des pecheurs les plus declarez, parce qu'on ne sent pas son mal, & qu'on ne veut pas comprendre qu'il conduise à la mort. *Le même.*

Il ne faut point mépriser les pechez veniels.

Ne méprisez pas les pechez veniels, dit Saint Augustin, parce qu'ils vous paroissent legers; mais craignez-les plutôt parce qu'ils sont en grand nombre: car il n'arrive que trop souvent que plusieurs petits insectes ne laissent pas de donner la mort, quand on est attaqué par une grande multitude. Les grains de sable de la mer sont fort legers; mais ils ne laissent pas de couler le vaisseau à fond, lorsqu'il en est trop chargé. Rien ne paroît plus leger & plus subtile que les gouttes de pluie, que nous voyons tomber sur la terre; cependant lorsqu'elles sont continuelles, elles grossissent les fleuves, & forment des torrens qui renversent les maisons, & qui inondent les campagnes. Il faut donc craindre, non seulement les pechez les plus énormes, mais encore les plus legers, lors qu'ils passent en habitude. *Essais de Sermons, pour le Lundi de la Semaine de la Passion.*

Si le peché veniel est leger d'un côté, il est grief d'un autre côté.

Que ce peché soit leger du côté du pecheur, à cause de son infirmité & de son penchant; qu'il soit leger du côté de la matiere, à cause qu'il est peu considerable; qu'il soit leger du côté de ses suites, à cause qu'elles ne font mal à personne; qu'il soit leger du côté du pardon, à cause qu'il s'accorde aisément, & qu'il y a dans l'Eglise quantité de remedes pour l'effacer; qu'il soit leger par rapport à la grace, à cause qu'il ne la détruit pas: mais l'est-il par rapport à Dieu, qui merite d'être obéi dans ses plus petits aussi-bien que dans ses plus grands commandemens? l'est-il par rapport à un Dieu qui pese tout au poids du sanctuaire? Sans doute il est toujours grand par rapport au peché mortel, auquel il conduit une ame; grand par rapport à la majesté, & à la sainteté de Dieu qu'il deshonoré; grand par rapport aux peines que la justice divine en tire. *Monsieur Joly, Sermon sur ce sujet.*

Il est difficile de guerir une personne qui est dans l'habitude du peché veniel.

Je crains d'avoir part au discours que Saint Basile adresse à un devot de son temps, dans son Homelie septième; c'étoit un homme semblable à plusieurs que nous voyons aujourd'hui, du moins il en avoit tous les caracteres. Il faisoit scrupule des grands pechez,

il regloit sa devotion par son humeur, il ne commettoit pas des offenses mortelles, ses fautes ne paroissent que petites, il parloit comme nous parlons: Ma conscience ne me reproche rien, je ne fais pas grand mal, je vis avec honneur, je ne suis ni violent, ni injuste, ni sensuel. Cependant le croyez-vous? quoi que sa maladie n'allât pas jusqu'à la mort, elle étoit sans remede. Ah! mon frere, lui dit Saint Basile, que vous êtes à plaindre, & moi que je suis embarrassé! Si vous étiez un grand pecheur, je ne desespererois pas de vous guerir, je n'aurois qu'à vous faire la peinture de l'enfer, pour vous rappeler à vous-même, & je m'assure que faisant reflexion sur ces tourmens éternels, qui vous attendriroient, vous feriez divorce avec ces pechez qui vous tyrannissent. Mais parce que vous ne pechez que veniellement, dites-moi, je vous prie, de quelles paroles je me dois servir pour vous retirer du malheur qui vous menace. *L'Auteur des Actions Chrétiennes, Tome premier, Discours sur ce sujet.*

Comme l'on peut se perdre par le peché veniel.

Il y a deux sortes de naufrages. Le premier, quand les eaux courroucées, & les vents contraires agitent un vaisseau en pleine mer, le renvergent, & l'ensevelissent sous les flots. Tel est le sort des grands pecheurs, qui agitez par la violence de leurs passions, & par le poids de leur concupiscence, perissent sans guide & sans pilote. Le second, qui est également dangereux, arrive par de petites fentes, qui laissant insensiblement entrer l'eau goutte à goutte, sont cause que le vaisseau s'enfoncé, lorsqu'on y pense le moins; il perit dans le port, où l'on se croit en assurance. Telle est la chute de ces ames, qui se précautionnent contre le peché mortel, mais se soucient peu du veniel, le laissent entrer dans leurs ames, & tombent malheureusement dans l'abîme. On s'accoutume, par exemple, à dire un mensonge officieux, on raille en compagnie, on se divertit aux dépens des autres. Choses indifferentes, je le suppose; mais enfin, soit que Dieu veuille se venger du mépris que l'on fait de sa vérité, soit qu'on franchisse le pas en matiere plus importante, il arrive qu'étant à deux doigts du naufrage, on tombe aisément dans le précipice, & que du peché veniel, l'on passe jusqu'au mortel. *Le même.*

Des petites fautes on vient aisément aux grandes.

Celui qui méprise les petites fautes, tombe insensiblement dans les grandes: *Qui spernit modica, paulatim decidet.* Que cet avertissement nous fasse trembler à la vûe de nos plus legeres fautes. Les blessures qu'elles font à l'ame semblent legeres; mais elles deviennent mortelles, quand on ne s'applique pas à y remedier. Les petites negligences prises en elles-mêmes ne sont pas des crimes, mais elles sont la source des grands defordres. Elles ne détruisent pas toute notre vertu, mais en l'affoiblissant peu à peu, elles donnent prise aux passions qui nous entretiennent dans l'iniquité. *Auteur anonyme.*

Je conviens que le peché veniel est un petit peché, mais je suis bien éloigné d'avouer que ce soit un petit mal; il est petit à l'égard du peché mortel, qui est le plus grand de tous les maux; mais considéré en lui-même, & hors de cette comparaison, il n'est ni douloureux, ni infamie, ni tourment, quelque cruel qu'il soit, & quelque ignominieux qu'il puisse être, qui ne soit préférable à la moindre de ces fautes, que nous appellons legeres. Elles

Quoi que le peché veniel soit un petit peché, ce n'est pas cependant un petit mal.

ne sont legeres que parce qu'on les commet legerement, & sans considerer assez ce qu'on fait. Le peché veniel est à l'égard du mortel ce que la maladie est à l'égard de la mort. J'avoué que la mort est quelque chose de terrible; mais cela n'empêche pas que la lépre, la peste, la paralysie, la pierre, une fièvre ardente & continué ne soient de grands maux, & qu'on ne les évite avec grand soin. *Le Pere de la Colombiere, Sermon sur ce sujet.*

La punition que Dieu tire en cette vie du peché veniel.

Entre toutes les peines dont Dieu a coutume de châtier le peché veniel, il n'en est point de plus terribles que la soustraction de ses graces, laquelle est ordinairement suivie de fautes plus griéves, & souvent même du peché mortel. Il est vrai que les petites fautes n'attirent pas la haine de Dieu; mais c'est une doctrine catholique qu'elles refroidissent son amour, & par conséquent qu'elles font cesser ses liberalitez, qu'elles suspendent cette providence particuliere qu'il exerce sur ses favoris, & qui les met à couvert de toutes les insultes des demons. Il se lasse de souffrir une ame ingrate, qui croit s'acquitter assez des obligations infinies qu'elle lui a, en évitant de lui faire les derniers outrages, quoi qu'au reste elle lui donne chaque jour mille petits déplaissirs. Il se dégoûte insensiblement de ses services, il lui retranche ses faveurs, il rompt ce commerce étroit qu'il entretenoit avec elle, il ne prend plus un si grand intérêt à ce qui la touche; enfin il l'abandonne à ses ennemis, qu'il a trouvant ainsi destituée de sa protection, lui portent mille coups mortels. *Le même.*

Les grands desordres commencent souvent par les plus petites, & les pechez les plus énormes par de legeres fautes.

Ceux qui se précipitent dans les plus grands desordres, dit Saint Bernard, commencent d'abord par des fautes tres-legeres, & personne ne va tout d'un coup jusqu'à l'excès. Il en est des maladies spirituelles, comme des corporelles; les unes & les autres ne se forment que peu à peu... Quand vous verrez, ajoute ce Saint, quelque serviteur de Dieu qui aura fait une chute éclatante, ne croyez pas que le mal ne commence qu'alors. Une petite brèche se pouvoit aisément réparer; on l'a négligée, & tout l'édifice est tombé. Pour peu d'attention qu'on eût eue, & pour peu de soin qu'on eût voulu prendre dans la naissance du mal, il eût été aisé d'en empêcher le progrès; mais parce qu'on a regardé ce peu d'application à l'oraison, & d'exactitude à ses devoirs, comme de legeres imperfections dont on ne s'est pas mis en peine de se corriger, on a fait de funestes chûtes. Quand on a perseveré long-temps dans l'innocence, il est rare qu'on vienne à tomber tout d'un coup en quelque peché grief. On commence toujours par se saisir des dehors avant que d'attaquer le corps de la place. L'ennemi du salut est trop habile pour tenter d'abord les serviteurs de Dieu sur les choses essentielles, il réussiroit mal, si dès la premiere fois il portoit une ame un peu timorée à commettre un peché mortel, il s'insinue peu à peu par des fautes legeres. Cent retours d'amour propre dont on ne se défie pas, des imperfections volontaires, & grossieres, avec lesquelles on se familiarise, sont les voyes secretes dont l'ennemi se sert pour venir à ses fins. *Le Pere Croiset, dans ses Reflexions spirituelles.*

L'habitude de commettre à toute occasion des

On s'appriivoise insensiblement avec le peché à force de le commettre en chose legeres, parce qu'il ne se presente pas avec ce qu'il a de plus noir. On s'accoutume à mentir, à exa-

ger, à parler des défauts des autres, à murmurer, à railler, à boufonner; ensuite viennent les intrigues, les déguisemens, une maniere d'agir politique, les ressentimens, les complaisances lâches, les passions colorées de zele, une vie mélangée, où il y a beaucoup d'humain, & déjà trop de mal, une tiédeur dangereuse, une foiblesse extrême à résister au vice, une indétermination pitoyable entre le bien & le mal; enfin la mort de l'ame, & tous les malheurs qui accompagnent cette mort: de sorte que les ames se perdent, & les Communautéz tombent en décadence, sans qu'on puisse dire comme cela s'est fait, sinon qu'on a commencé par les plus petites choses, & qu'on finit par les plus grandes. *Le Pere Surin, troisième Tome de ses Dialogues spirituels.*

Pour exprimer en un mot la malice & la griéveté du peché, à qui nous donnons le nom de leger & de veniel: je dis que c'est une offense de Dieu; & par conséquent un mal si grand, que quand il s'agiroit de sauver l'Univers, ou d'en empêcher la destruction totale en le commettant; la gloire, & l'intérêt de Dieu est quelque chose tellement au-dessus de tout ce qui est créé, & demande une telle préférence d'estime, qu'il n'y a pas seulement à balancer, qu'on ne dût plutôt abandonner le salut de tout le monde: & la seule lumiere de la raison nous doit persuader de cette verité; puisqu'on dès-lors que le peché veniel est une offense de Dieu, ce terme le met dans un rang de mal qui n'a rien au-dessus de lui que le plus grand & le souverain mal du monde, qui est le mortel, & qui est au-dessus de tout le reste des maux possibles & imaginables. Comme s'il y avoit au monde une créature si parfaite qu'il n'y eût que Dieu seul au-dessus d'elle, & qu'elle laissât tout le reste qui est possible bien loin au-dessous; à quel comble de perfection ne faudroit-il pas qu'elle fût parvenue? J'en dis le même du peché veniel; il n'a dans le genre de mal, que le souverain & dernier de tous les maux au-dessus de lui, & il a au-dessous tout ce qui est, & tout ce qui peut être de mal au monde: il a cela de commun avec tous les autres, qu'il n'est pas le plus grand; mais d'ailleurs il les surpasse tous: il ne précipite pas l'ame dans le dernier abîme du malheur; mais c'est tout ce qui lui manque: il n'est pas extrême; mais à cela près, il n'a rien qui lui soit comparable; puisqu'en qualité d'offense de Dieu, il est au-dessus de tout ce qui peut se commettre contre toutes les créatures: de maniere que s'il se pouvoit faire par quelque précision possible ou non, qu'on pût separer l'injure qui est faite à Dieu; tous les outrages qu'on pourroit faire à tous les Monarques & à tous les Souverains du monde; faites monter leur dignité & leur excellence jusqu'à l'infini; ajoutez-y les plus nobles entre les pures intelligences; & ensuite concevez tout ce qu'il y a de plus outrageant dans toutes les circonstances capables de rendre une injure sanglante; tout cela n'arriveroit jamais à la griéveté du moindre peché veniel contre Dieu: parce que ce terme le met dans un ordre supérieur, & au-dessus de tout ce qui pourroit être commis contre une créature, si l'on pouvoit separer l'injure qui est faite en même temps au Créateur. *L'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, Sermon sur ce sujet.*

pechez veniels, fait qu'on tombe enfin dans les plus griéves.

La malice & la griéveté du peché veniel, quoi qu'on le nomme peché leger.